

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Région de Tambacounda

Département de Goudiry
Communauté Rurale
de Koussan



Ministère de la Décentralisation
et des Collectivités locales

Programme National de
Développement Local

PLAN LOCAL DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNAUTE RURALE DE KOUSSAN

RAPPORT FINAL

NOVEMBRE 2011



Groupe d'Etude de Recherche et d'Appui au Développement
Sicap Sacré Cœur 3 Villa 9231- BP : 16473 Dakar Fann
Tél : 33-869-37-93 - Fax : 33 827-94-99

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	5
1. CADRE CONTEXTUEL DU PLD.....	5
2. JUSTIFICATION DE L'ELABORATION DU PLD.....	6
3. OBJECTIFS DU PLD.....	6
4. STRATEGIE D'ELABORATION DU PLD.....	7
PREMIERE PARTIE : BILAN DIAGNOSTIC.....	10
I. SITUATION GEOGRAPHIQUE.....	11
1. PRESENTATION DE LA COMMUNAUTE RURALE.....	11
2. ZONAGE DE LA CR DE KOUSSAN.....	12
II- MILIEU PHYSIQUE ET PROBLEMATIQUE.....	14
ENVIRONNEMENTALE.....	14
2.1. ETAT DES LIEUX.....	14
III- PEUPLEMENT ET DYNAMIQUE.....	18
DEMOGRAPHIQUE ACTUELLE.....	18
3.1. ETAT DES LIEUX.....	18
IV- CONDITIONS DE VIE ET BESOINS DES POPULATIONS.....	22
4.1. EDUCATION ET FORMATION.....	22
4.2. SECTEUR SANITAIRE.....	25
4.3. ACCES A L'EAU POTABLE.....	28
4.4. LES AUTRES EQUIPEMENTS.....	32
V- SYSTEME DE PRODUCTION ET FONCTIONNEMENT DE L'ECONOMIE.....	34
5.1. AGRICULTURE.....	34
5.2. ELEVAGE.....	37
5.3. AUTRE ACTIVITES ECONOMIQUES.....	38
5.4. LES SECTEURS D'APPUI A LA PRODUCTION.....	39
VI- ORGANISATION TERRITORIALE ET CONFIGURATION INSTITUTIONNELLE.....	41
6.1. PRESENTATION DES ACTEURS DE LA CR.....	41
6.2. PROBLEMATIQUE DE LA GOUVERNANCE.....	43
6.3. JEU DES ACTEURS.....	45
6.4. CAPACITES DE L'INSTITUTION LOCALE.....	46
DEUXIEME PARTIE : SYNTHESE DU BILAN DIAGNOSTIC.....	52
I- SYNTHSE DU BILAN DIAGNOSTIC.....	53
TROISIEME PARTIE : LES OBJECTIFS STRATEGIQUES ET LES ACTIONS PRIORITAIRES DE DEVELOPPEMENT.....	59
I- ORIENTATIONS STRATEGIQUES.....	60
1.1. LA DEMARCHE.....	60
1.2. VISION DU FUTUR ET SCENARIO GLOBAL SOUHAITE.....	64
1.3. ORIENTATIONS STRATEGIQUES.....	65
1.4. LE CADRAGE BUDGETAIRE.....	65
1.5. LES MECANISMES DE MISE EN ŒUVRE DE SUIVI EVALUATION.....	68

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Evolution Pluviométrique dans l'arrondissement de Bala	14
Tableau 2: Les espèces végétales dominantes.....	15
Tableau 3: Principales mares de la communauté rurale	16
Tableau 4: Répartition de la population par sexe de la CR de Koussan.....	20
Tableau 5 : Tableau des OMD	22
Tableau 6: Répartition des daaras dans la CR de Koussan	23
Tableau 7: Effectif des écoles de la CR (Année scolaire 2010/2011) :	24
Tableau 8: Etat des besoins prioritaires dans le secteur éducatif	24
Tableau 9: Les principales spéculations.....	34
Tableau 10: Production moyenne par ménage	35
Tableau 11: Association disposant de Reconnaissance juridique :	42
Tableau 12: Réalisation de la communauté rurale (2011).....	44
Tableau 13: Analyse des relations d'influence/dépendance entre les acteurs	45
Tableau 14: Répartition des conseillers ruraux par Zone	46
Tableau 15: Répartition par âge du conseil rural	47
Tableau 16: Le niveau d'instruction des élus locaux	47
Tableau 17: Nombres de mandats exercés	47
Tableau 18 : Récapitulative des différentes délibérations du conseil rural	48
Tableau 19 : Les recettes en 2010 :	49
Tableau 20 : Les dépenses exécutés en 2010	50
Tableau 21: Récapitulatif de dépenses exécutées	50
Tableau 22: Situation d'exécution du budget de la CR de Koussan	51
Tableau 23 : Analyse de l'indice d'équipement.....	53
Tableau 24: Synthèse diagnostic	57
Tableau 25: Matrice des variables stratégiques.....	62
Tableau 26: Analyse morphologique (à partir des enjeux et défis du bilan-diagnostic et des incertitudes critiques définies dans la matrice d'intelligence stratégique)	64
Tableau 27: Plan d'actions	66

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : répartition de la population par âge de la CR de Koussan.....	20
---	----

LISTE DES CARTES

Carte 1: Localisation de la CR de Koussa.....	11
Carte 2: Zonage de la CR de Koussan.....	13
Carte 3: Typologie des sols et hydrographie de la CR de Koussan.....	17
Carte 4: Répartition de la population de la CR de Koussan	19
Carte 5: Les équipements scolaires et sanitaires de la CR de Koussan	27
Carte 6: Les équipements hydrauliques de la CR de Koussan	29
Carte 7: Taux de couverture en eau potable de la CR de Koussan.....	31
Carte 8 : Les autres équipements de la CR de Koussan	33
Carte 9: Production agricole de la CR de Koussan	36
Carte 10 : Indice d'équipement de la CR de Dianké Makan	55

LISTE DES ABREVIATIONS

AEP	:	Adduction d'Eau Potable
AGR	:	Activités Génératrices de Revenus
ANSD	:	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie
APE	:	Association des Parents d'Elèves
ARD	:	Agences Régionales de Développement
ASC	:	Association Sportive et Culturelle
ASCOM	:	Assistant Communautaire
ASER	:	Agence Sénégalaise d'Electrification Ru
ASUFOR	:	Association des Usagers du Forage
CDEPS	:	Centre Départemental d'Education Populaire et Sportive
CGE	:	Comité de Gestion et d'Entretien
CR	:	Communauté Rurale (la) / Conseil Rural (le)
DSRP	:	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
FDD	:	Fonds de Dotation de la Décentralisation
FECL	:	Fonds d'Equipement des Collectivités Locales
GAR	:	Gestion Axée sur les Résultats
GIE	:	Groupement d'Intérêt Economique
GPF	:	Groupement de Promotion de la Femme
GSM	:	Global System Mobile
MARP	:	Méthodes Active de Recherche Participative
OCB	:	Organisation Communautaire de Base
OMD	:	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONG	:	Organisation Non Gouvernementale
PAM	:	Programme Alimentaire Mondial
PCR	:	Président Conseil Rurale
PDS	:	Parti Démocratique Sénégalais
PLD	:	Plan Local de Développement
PNDL	:	Programme National de Développement Local
POAS	:	Plan d'Occupation et d'Affectation des Sols
PTF	:	Partenaires Techniques et Financiers
RGPH	:	Recensement Général de la Population et de l'Habitat

INTRODUCTION

1. CADRE CONTEXTUEL DU PLD

Le processus de décentralisation au Sénégal s'est renforcé avec la Loi n° 96-07 du 22 mars 1996 qui transfère aux régions, aux communes et aux communautés rurales neuf domaines de compétences. L'année 1997 marque l'entrée en vigueur de la décentralisation/ régionalisation par la publication de décrets d'application, dès lors, l'architecture institutionnelle prévue par les textes de décentralisation peut se mettre en place progressivement. Parmi les prérogatives transférées aux collectivités locales figurent la planification, ce qui explique l'élaboration de documents de planification pour une meilleure prise en charge des besoins des citoyens qui leur sont dévolues.

Le plan local de développement qui est un document de planification stratégique et opérationnel, pose la problématique du développement et dessinent des axes directeurs d'intervention dans les secteurs prioritaires (services sociaux de base, secteurs productifs et d'appui à la production, cadre institutionnel et organisationnel, etc.). Le plan local de développement est mis en œuvre à partir des ressources propres des collectivités locales, celles additionnelles de l'Etat central mais aussi avec le concours technique et financier de certains partenaires au développement.

Toutefois, le constat global est une faible capacité financière des collectivités locales, ce qui ne leur permet pas de prendre en charge les responsabilités transférées dans le cadre de la décentralisation. En effet, les collectivités locales, notamment les communautés rurales disposent de ressources financières très faibles composées d'une fiscalité locale mal recouvrée et des dotations de l'État que sont le Fonds de Dotation de la Décentralisation (FDD) et le Fonds d'Équipement des Collectivités Locales (FECL), qui sert au financement des investissements. Cette situation a induit entre autre une dégradation des conditions de vie de la population.

La prise de conscience de cet état de fait a, entre autres, incité l'État du Sénégal à l'élaboration puis la mise en œuvre d'un Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) dont les objectifs se déclinent en trois axes prioritaires (i) doubler le revenu par tête d'ici 2015 dans le cadre d'une croissance forte, équilibrée et mieux répartie ; (ii) généraliser l'accès aux services sociaux essentiels en accélérant la mise en place des infrastructures de base pour renforcer le capital humain avant 2010 ; et (iii) éradiquer toutes les formes d'exclusion au sein de la Nation et instaurer l'égalité des sexes en particulier dans les niveaux d'enseignement primaire et secondaire.

Au cours de la première phase (2003-2005), les résultats obtenus ont été jugés globalement satisfaisants. C'est ainsi que le Sénégal a élaboré son second DSRP en vue de réduire la pauvreté de moitié à l'horizon 2015, et d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). À cet effet, l'État a mis en place de manière soutenue, une politique économique et sociale permettant de relever significativement ses performances socio-économiques et de placer le pays sur un sentier de développement humain durable. Le consensus autour de cette stratégie fait apparaître la nécessité d'une mobilisation des décideurs politiques, des acteurs nationaux et des partenaires au développement pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion à travers l'établissement d'un lien étroit entre la réduction de

la pauvreté, le progrès économique, la production et la consommation durables, l'équité du genre, le renforcement des capacités et la bonne gouvernance.

C'est dans cette perspective que s'inscrit le Programme National de Développement Local (PNDL) qui vise le renforcement de la décentralisation et du développement local par la mise en place d'un cadre d'intervention plus cohérent et fédérateur permettant ainsi à toutes les interventions de mieux s'insérer dans la mise en œuvre des réformes initiées par le Gouvernement. De manière spécifique, le PNDL concourt à l'atteinte des objectifs du DSRP-2, notamment de son axe 4 «accès aux services sociaux de base» par un investissement important de ressources dans les infrastructures hydrauliques, éducatives et sanitaires entre autres. Dans ce sens, le PNDL devrait contribuer à moyen terme à l'amélioration des indicateurs de pauvreté à l'échelle nationale. Le PNDL entre en harmonie avec les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et s'inscrit dans la dynamique de mise en œuvre de la Stratégie de Croissance Accélérée et l'atteinte des objectifs du document de réduction de la pauvreté (DSRP). Les objectifs que le PNDL s'est assigné concernent entre autres :

- améliorer l'accès aux services sociaux de base ;
- améliorer l'accès des populations les plus pauvres aux ressources financières ;
- renforcer les capacités des acteurs locaux ;
- renforcer les capacités des services de l'Etat.

2. JUSTIFICATION DE L'ELABORATION DU PLD

Le réaménagement du territoire national a favorisé la subdivision de l'ancienne communauté rurale de Dougué en trois nouvelles collectivités territoriales : la CR de Dougué, la CR de Sinthiou Mamoudou Boubou et la CR de Koussan. Ceci résulte de la **modification des articles 1 et 2 de la loi n° 72-02 du 1^{er} février 1972** relative à l'organisation de l'Administration territoriale par la **loi n° 2008-14 du 18 mars 2008**. La nouvelle loi change les contours du découpage administratif du territoire et induit une augmentation du nombre de collectivités locales au Sénégal réparties entre :

- 14 régions,
- 113 communes, (comportant 43 communes d'arrondissement à Dakar et 3 communes d'arrondissement à Thiès),
- et 370 communautés rurales.

La création de la nouvelle CR de Koussan rentre dans ce cadre et explique entre autres, la pertinence de l'élaboration de ce présent PLD qui se veut un outil de pilotage et de coordination des interventions au niveau de la communauté rurale pour l'ensemble des partenaires techniques et financiers.

3. OBJECTIFS DU PLD

Le PLD est un document de référence dans lequel sont inscrites toutes les actions et stratégies de développement d'une collectivité pendant un temps donné. Ses principaux objectifs sont de:

- faire un état des lieux sur la situation démographique et socioéconomique de la CR ;
- identifier les contraintes au développement local ;
- identifier les atouts et les potentialités de la CR ;
- identifier les axes stratégiques et les options de développement ;
- élaborer un plan d'investissement ;
- décliner les modalités et mécanismes de financement du plan d'investissement.

4. STRATEGIE D'ELABORATION DU PLD

L'élaboration du PLD au niveau de la communauté rurale de Koussan requiert non seulement une approche mais aussi une stratégie à mettre en place pour la conduite de l'exercice.

► Une approche participative

L'approche participative, à travers l'application des outils de la MARP a facilité l'élaboration de ce PLD dans une perspective de :

- **cohérence avec les politiques de développement aussi bien nationales que sectorielles** : le diagnostic se veut assez global pour contribuer à l'approfondissement de la décentralisation, tout en analysant de manière approfondie chaque secteur dans le cadre de la lutte contre la pauvreté par la satisfaction des besoins jugés prioritaires des populations locales.
- **synergie au niveau des actions proposées** : la synergie peut se retrouver facilement avec les autres actions de lutte contre la pauvreté. Le diagnostic participatif réalisé a clairement montré que la cause sous-jacente de la pauvreté est tributaire au manque d'accès aux services sociaux de base. Les groupes vulnérables et les couches les plus pauvres sont encore les plus touchés parce qu'ils ont un accès difficile sinon nul aux ressources financières qui leur permettent d'avoir un accès correct aux infrastructures et équipements sociaux de base.
- **convergence pour plus de résultats palpables et durable pour réduire la pauvreté** : cet effort de convergence et d'intégration dans la stratégie de lutte contre la pauvreté est compris comme un préalable pour contribuer à l'atteinte des objectifs du DRSP-2.

► Une stratégie axée sur quatre grandes phases

L'élaboration du PLD a été axée sur une approche participative impliquant les différentes catégories d'acteurs tout au long du processus, du diagnostic à la définition des axes stratégiques. Quatre grandes phases ont jalonné le processus :

- les activités préparatoires ;
- la collecte de données ;
- le traitement des données et l'analyse cartographique ;
- la réalisation du rapport diagnostic et du PLD.

- Les activités préparatoires

Cette préparation rentre dans le cadre de l'explicitation des objectifs du PLD, des obligations du bureau d'études et des résultats attendus. Elle a permis la rencontre entre les experts du bureau d'étude et l'équipe du PNDL d'une part et d'autre part, l'équipe de l'ARD de Tambacounda et les autorités locales de la CR de Koussan. Les axes méthodologiques contenus dans la proposition technique ont été rappelés. Comme suite à ce rappel, les aspects administratifs et techniques (données statistiques) de l'étude ont été déclinés compte tenu de leur importance dans le processus d'élaboration du PLD. Ces rencontres ont permis d'informer et de sensibiliser les autorités administratives et les élus locaux concernés.

Il a été porté à la connaissance de ces acteurs les grandes phases du PLD et les responsabilités premières des différents acteurs. Leur implication à tous les niveaux d'exécution du processus permet sans aucun doute d'asseoir une bonne politique d'identification et de planification d'actions pertinentes.

- La collecte des données

Elle s'est organisée de la manière suivante :

La revue des données secondaires a été faite à travers l'exploitation de documents disponibles sur l'ancienne CR de Dougué, mais aussi sur la nouvelle CR de Koussan. Cette revue a été complétée, lors de l'atelier de lancement, grâce aux entretiens réalisés avec plusieurs personnes ressources présentes.

L'enquête-village a permis de couvrir tous les villages de la CR. Les enquêteurs ont recueilli, sur la base de fiche de collecte village, des informations portant sur la démographique, l'économie locale, les infrastructures existantes, la dynamique organisationnelle, le genre, la problématique du développement local, etc. Ces enquêtes ont été participatives avec la présence du chef de village, des responsables des OCB et de nombreuses personnes ressources, sensés avoir une bonne connaissance des atouts et contraintes de leur terroir.

Les diagnostics zonaux. Le livrable 1 sur le diagnostic participatif détaille la démarche. Le GERAD a d'abord organisé un atelier de lancement qui a permis

- de sensibiliser les acteurs concernés sur le processus de mise en œuvre du PLD pour les amener à s'impliquer et à s'approprier cet exercice de planification ;
- de collecter des données primaires pour une meilleure planification des étapes à venir.

De façon spécifique, les points suivants ont marqué le processus de déroulement de l'atelier de lancement :

- Présentation de l'importance et le rôle du Plan de développement local ;
- Présentation du processus d'élaboration du PLD et rôle des acteurs locaux dans ce processus ;
- Recueil de données de base.

A la suite de l'atelier de lancement, le diagnostic participatif de tous les secteurs clés de la communauté rurale a débuté par des entretiens, des focus group, des ateliers citoyens. Les enquêtes qualitatives ont pris la forme d'assemblées villageoises où ont été conviées les personnes ressources de chaque zone.

Cette technique d'enquête dite qualitative reste l'une des meilleures techniques pour percer en profondeur l'intelligence sociale. Elle valorise la construction de sens à partir des discours, symboles, enjeux et significations fournis par les interviewers dans le processus interlocutoire.

- Le traitement des données et l'analyse cartographique

L'ensemble des informations quantitatives et qualitatives collectées au niveau des villages ont permis d'alimenter une base de données. C'est l'ensemble des informations générées dans le cadre de cette analyse qui nous a permis de formuler les premières hypothèses qui sont entrées en ligne de compte dans la production des cartes et du présent rapport.

Les données qualitatives ont fait l'objet d'analyse thématique de contenu afin de regrouper en catégories significatives les opinions et attitudes des personnes et/ou des groupes de personnes interrogées. Les données statistiques et quantitatives ont été traités et analysés et ont servi à l'élaboration des cartes.

Les différentes analyses ont permis de produire des cartes thématiques (carte démographique, carte des équipements, cartes de couverture en équipement, etc.) ce qui permet de mettre à la disposition des utilisateurs, des outils d'aide à la décision pour les besoins de la planification

- La réalisation du rapport diagnostic et du PLD

Le présent document constitue le rapport de diagnostic qui a été mené dans la communauté rurale de Koussan. Le diagnostic est à la base de l'élaboration du PLD qui constitue un cadre de référence pour la définition de projets locaux futurs liés à l'amélioration des conditions de vie des populations.

L'intérêt du diagnostic réside dans la collecte des informations susceptibles de soutenir des stratégies de développement. En effet, l'objectif final est d'identifier des stratégies de conservation et de rééquilibrage de l'espace tout en augmentant les revenus des populations à partir d'un développement local intégré. Dans cet exercice, l'accent a été mis sur l'identification des potentialités et des contraintes afin de dégager des solutions. Celles-ci devront permettre d'identifier les actions prioritaires à entreprendre pour un développement local durable et endogène.

PREMIERE PARTIE : BILAN DIAGNOSTIC

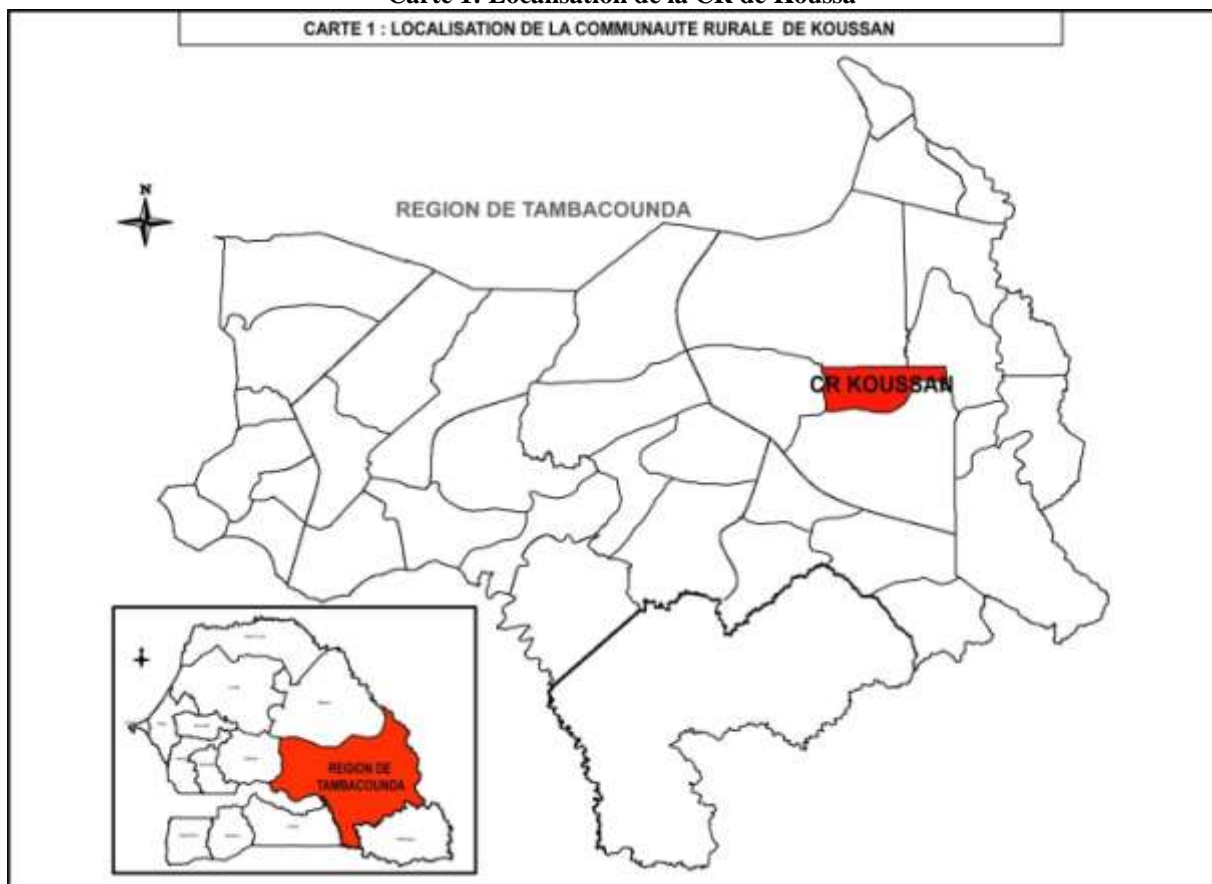
I. SITUATION GEOGRAPHIQUE

1. PRESENTATION DE LA COMMUNAUTE RURALE

Créée à la faveur du nouveau découpage territorial du 10 juillet 2008, la communauté rurale de Koussan constitue avec Boynguel Bamba, Sinthiou Mamoudou Boubou et Dougué l'une des 4 CR de l'arrondissement de Boynguel Bamba, dans le département de Goudiry et la région de Tambacounda. Partie intégrante de la région historique du Boundou, la communauté rurale de Koussan est limitée :

- au Nord par la Communauté rurale de Sinthiou Mamadou Boubou ;
- au Sud par la communauté rurale de Dougué ;
- à l'Est par la communauté rurale de Bélé ;
- à l'Ouest par celle de Boynguel Bamba.

Carte 1: Localisation de la CR de Koussa



2. ZONAGE DE LA CR DE KOUSSAN

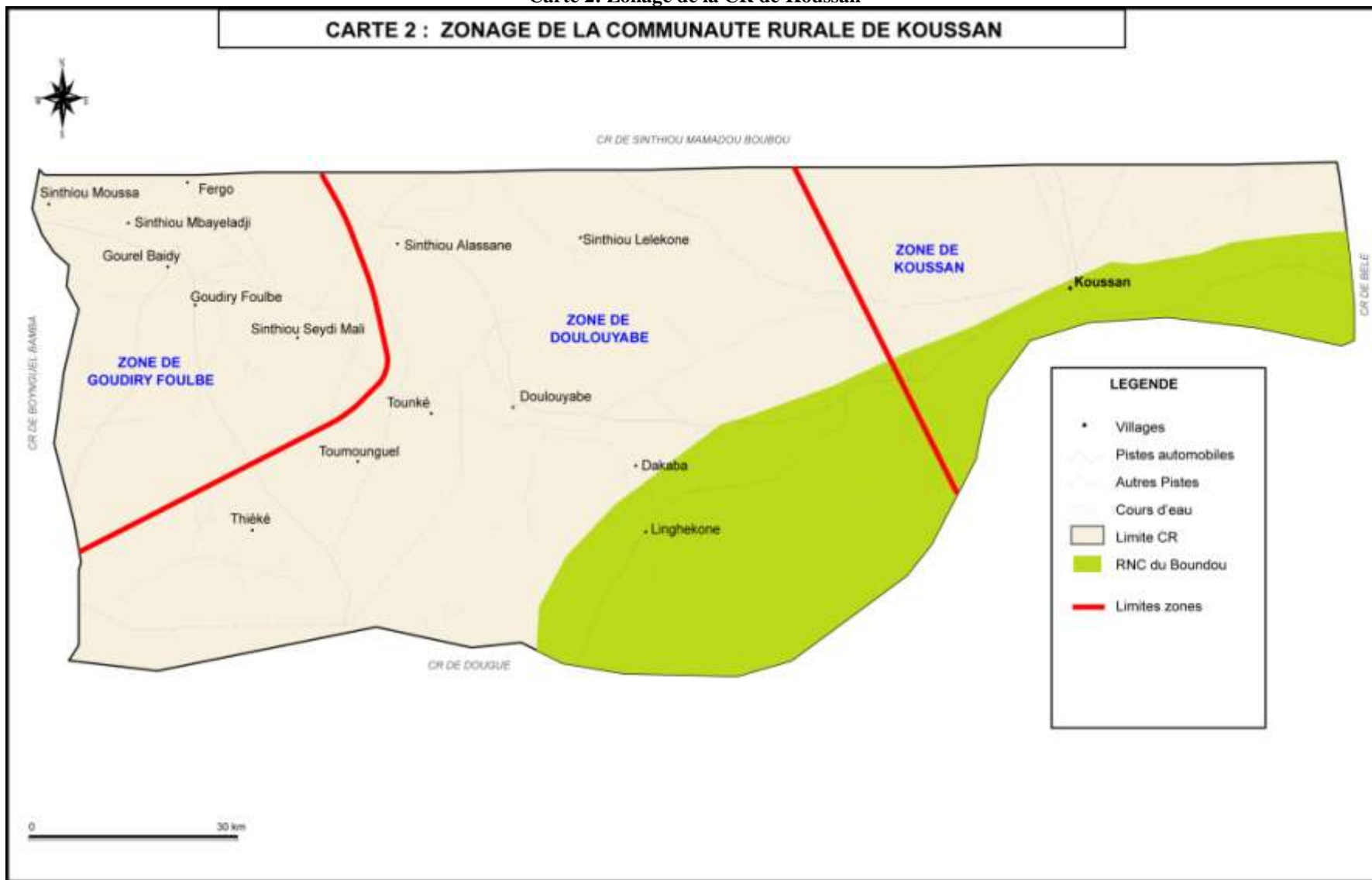
Trois grandes zones ont été identifiées et délimitées par les populations pour une meilleure gestion du terroir. Ce découpage spatial est représenté dans la carte suivante et nous permet de visualiser le modèle du dispositif spatial qui a été mis en œuvre pour la conduite du diagnostic participatif dans la communauté rurale de Koussan.

Ce découpage obéit à des liens de solidarité mais également à la polarisation selon les infrastructures et équipements sociaux de base. L'opération zonage réalisée par les populations elles-mêmes, a abouti à la mise en évidence de trois principales zones, dont les villages centres sont :

- Goudiry Foulbé qui regroupe 5 villages,
- Doulouyabé, polarisant 8 villages,
- Koussan qui ne renferme que le chef lieu de la CR.

L'importance de ce dispositif réside dans le fait qu'il fixe le cadre spatial et différencie les deux échelles d'intervention à savoir la communauté rurale et les villages. D'ailleurs, le zonage consiste à identifier des zones homogènes et des villages représentatifs de chacune d'elles, pour la mise en œuvre des outils de la MARP, méthode utilisée pour la réalisation des différentes composantes du PLD. Néanmoins, certaines zones sont plus importantes que d'autres du fait de la disparité qui existe dans la distribution des infrastructures dans l'espace.

Carte 2: Zonage de la CR de Koussan



Source : Enquêtes GERAD, 2011

II- MILIEU PHYSIQUE ET PROBLEMATIQUE ENVIRONNEMENTALE

2.1. ETAT DES LIEUX

La problématique environnementale se trouve au cœur du développement territorial. Elément central du développement, les aspects environnementaux sont déterminants sur le choix stratégique des techniciens, autorités et autres acteurs du développement territorial. Un diagnostic de ce secteur à l'échelle de toute la CR de Koussan a fait ressortir :

► **Un climat soudano-sahélien avec une pluviométrie abondante mais en baisse relative**

Situé dans la région naturelle du Sénégal Oriental, la communauté rurale de Koussan fait partie des zones les plus chaudes et pluvieuses du Sénégal. En effet, le climat est de type soudano-sahélien avec une saison sèche de 7 à 8 mois allant du mois de novembre au mois de mai et une saison de pluies de 4 à 5 mois en moyenne, de juin à octobre.

La température varie entre 15°C et 36°C durant les périodes de basses températures, généralement entre Juillet et Février. Durant les périodes de hautes températures, entre Mars et Juin, elle varie entre 26°C et 43°C. Cependant, face aux changements climatiques, une baisse relative de la pluviométrie est observée d'année en année. Cette situation est bien illustrée par le tableau ci-après qui présente les données de l'arrondissement de Bala qui rendent compte de la situation générale, du fait du manque de données pluviométriques sur la CR de Koussan.

Tableau 1 : Evolution Pluviométrique dans l'arrondissement de Bala

Année	Hauteur en mm	Nombre de jours de pluie
2001	688,4	40
2002	420,3	46
2003	892,5	54
2004	646,9	54
2005	857,1	59
2006	555,2	36
2007	644,7	47
2008	102,3	59
Moyenne	600,925	43
Minima	102,3	59
Maxima	688,4	40

Sources : CERP de Bala, Station de bala

La moyenne pluviométrique tourne autour de 600,9mm pour 43 jours de pluie, ce qui correspond à une pluviométrie assez abondante et très favorable aux activités agro-pastorales. Cependant, On note une forte variation de la pluviométrie, avec une forte baisse en 2008. D'ailleurs, la hauteur d'eau enregistrée en 2008 est non seulement le volume pluviométrique minimal enregistré depuis 2001 mais elle est largement en deçà de la moyenne pluviométrique observée depuis cette période.

► **Un relief plat émaillé par de petites dépressions**

A l’image de la Région de Tambacounda, la communauté rurale de Koussan se caractérise par un relief plat parsemé de petites dépressions abritant des mares. Ce relief permet l’existence de potentialités pédologiques favorables à l’agriculture mais menacée par les activités anthropiques. On peut distinguer quatre types de sols :

- les sols ferrugineux tropicaux ou sols dior,
- les sols hydro-morphes ou déck,
- les sols deck-dior, argilo-sableux et riches en matières organiques. Ces sols couvrent pratiquement toute l’étendue de la communauté rurale (plus de 80%) et sont favorables à la culture arachidière et aux cultures céréalières telles que le mil et le maïs,
- quelques poches de sols caillouteux dispersés dans la communauté rurale.

On note par ailleurs une nette disponibilité de terres arables dans la communauté rurale. Cependant, face aux changements climatiques, combinés aux agressions anthropiques et l’avancée progressive de l’érosion hydrique et de la sécheresse, le sol de la communauté rurale est de plus en plus dégradé. La zone de Goudiry Foulbé et celle de Doulouyabé sont les plus touchées par ce phénomène.

► **Potentialités forestières et fauniques menacées**

La communauté rurale de Koussan dispose d’énormes potentialités végétales et fauniques favorisée par l’existence d’une Réserve Naturelle Communautaire dans la partie Sud-Est (RNC du Boundou). En effet, la CR de Koussan partage cette réserve avec les CR de Dougué, de Toumboura et de Sinthiou Fissa. Ces ressources sont composées notamment de :

- savanes arbustives (combrétacées) et herbacées (graminées) présentes en abondance pendant l’hivernage mais disparaissant pendant la saison sèche à cause des nombreux feux de brousse ;
- forêts arborées avec des espèces sahéliennes et soudaniennes fortement menacées par l’action des transhumants venus du Nord ;
- faune constituée de 123 espèces d’oiseaux, 23 espèces de mammifères, 13 espèces de reptiles répertoriées. On peut noter aussi la présence de quelques antilopes et très rarement la présence de carnivores tel que le lion et la panthère¹.

La Réserve Naturelle Communautaire du Boundou est le résultat d’une dynamique intercommunautaire regroupant les CR Koussan, Sinthiou Fissa, Dougué et de Toumboura. L’Objet de ce partenariat appuyé par la coopération décentralisée Isère-Tambacounda est de conserver la biodiversité par la protection des habitats naturels, avec l’implication de la population dans la gestion du territoire et la préservation des ressources naturelles en vue d’assurer un développement durable du milieu. Le couvert végétal de la communauté rurale reste encore assez développé malgré le début de dégradation observé. On y retrouve une diversité d’espèces dont les plus importantes sont présentées dans le tableau suivant.

Tableau 2: Les espèces végétales dominantes

Noms Communs	Noms Scientifiques
Ratt	<i>Combretum glutinosum</i>
Nguer	<i>Bombaxe Constatum</i>
Quinquéliba	<i>Combrétum Nigrican</i>
Mbepp	<i>Sterculia Setigera</i>
Venn	<i>Prosopis Africana</i>
Baobab	<i>Adansonia Digitata</i>

Sources : CADL de Bala

¹ Plan de gestion RNC du Boundou, 2009-2015

► **Des ressources hydrographiques**

Du fait de sa position géographique favorable (non loin de la Falémé), la communauté rurale de Koussan est assez bien dotée en ressources hydrographique. Celles-ci sont composées par :

Les eaux souterraines avec deux nappes de profondeurs variables :

- la nappe phréatique dont la profondeur varie entre 30 et 50m facilite l'alimentation des puits,
- la nappe maestrichtienne accessible à travers les forages à une profondeur variant entre 100 et 300m.

Des eaux de surface dominées par :

- la Falémé, un affluent du fleuve Sénégal,
- plusieurs mares temporaires facilitant l'activité pastorale mais ayant une période de stockage relativement courte : elles dépassent rarement les 3 mois.

Tableau 3: Principales mares de la communauté rurale

Mare	Taille (diamètre)	Durée réserve eau après pluies	Villages polarisés
Gourel Baïdy	15 m	03 mois	Gourel Baïdy, Sinthiou Moussa
Goudiry Foulbé	20 m	03 mois	Goudiry Foulbé
Koussan	20 m	03 mois	Koussan
Doulouyabé	10 m	03 mois	Doulouyabé, Tounké
Linguékone	15 m	03 mois	Linguékone
Fété Fowrou	-	3 à 4 mois	Sinthiou Alassane
Mania Dallaa	-	3 à 4 mois	Koussan, Dalafing
Feddoutal	-	3 à 4 mois	Koussan Lélékone,
Pelly Founébé	-	3 à 4 mois	Doulouyabé
Wendou Penda	40 m	3 à 4 mois	Koussan

Source : CADL Bala et enquêtes de terrains

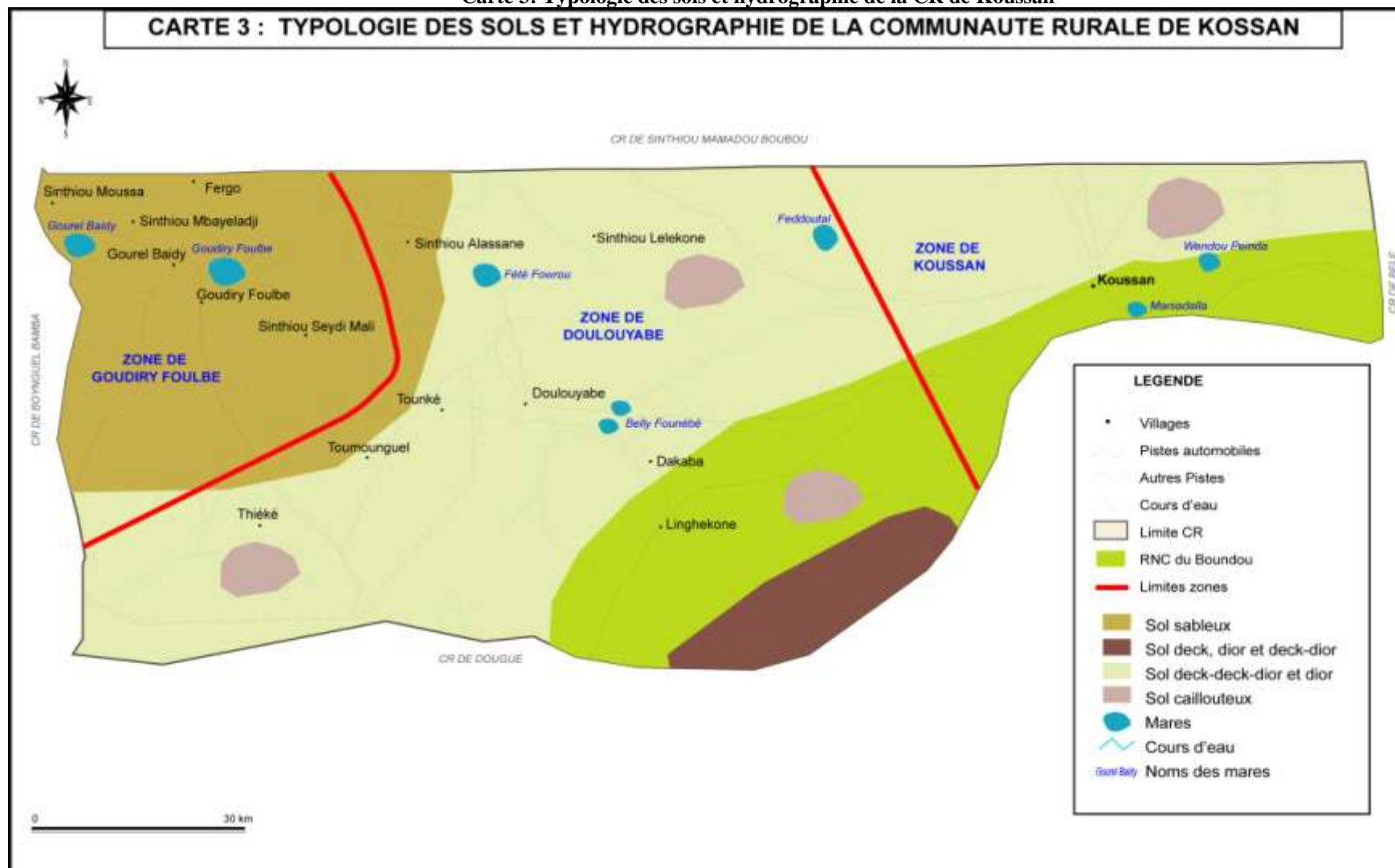
Le cadre naturel de la communauté rurale est confronté à des contraintes liées aux changements climatiques et aux activités anthropiques : dégradation des ressources pédologiques, forestières et fauniques du fait des coupes abusives de bois et du braconnage.

2.2 ENJEUX

La communauté rurale de Koussan doit accorder une importance capitale à la gestion et la préservation de l'environnement naturelle en vue d'influer positivement sur le développement de l'espace communautaire. **Il s'agira notamment de mieux protéger la biodiversité par :**

- la valorisation de la Réserve Naturelle Communautaire du Boundou et la mise en place de forêts classées,
- la promotion de l'écotourisme et la gestion du patrimoine naturel de la communauté rurale,
- l'amélioration de la fertilité des sols et la lutte contre l'érosion hydrique,
- la sensibilisation, l'information et la formation des producteurs sur les nouvelles techniques culturelles,
- la promotion d'une dynamique de concertation entre les divers acteurs de la communauté rurale.

Carte 3: Typologie des sols et hydrographie de la CR de Koussan



Source : Enquêtes GERAD, 2011

III- PEUPEMENT ET DYNAMIQUE DEMOGRAPHIQUE ACTUELLE

3.1. ETAT DES LIEUX

Le diagnostic du peuplement de la communauté rurale s'est fait sur la base de la dynamique démographique, sa structure par âge et par sexe, ainsi que sa répartition à travers tout le territoire de la collectivité locale.

► Une croissance soutenue de la population de la CR

La croissance démographique de la communauté rurale de Koussan semble assez élevée selon les projections de la direction de la statistique et de la démographie de Tambacounda.

- En 2008 : 6099 habitants
- En 2009 : 6271 habitants

Entre 2008 et 2009, on enregistre un taux de croissance de 2,82%. Ce taux de croissance est sensiblement plus élevé que la moyenne régionale qui tourne autour de 2,5%. Cependant, le caractère récent de la création de la CR limite toute possibilité d'analyse de la croissance démographique de la CR.

La communauté rurale de Koussan fait partie de la zone la moins peuplée de la région de Tambacounda. En 2009, la population est estimée à 6271 hts réparties sur une superficie de 900 km², soit une densité inférieure à 6,9 hts/km², inférieure à celle de la région de Kédougou, qui est la plus faible du pays. La densité de la CR est largement en deçà de la moyenne régionale qui est de 15 hts/km², déjà très faible par rapport à la moyenne nationale qui est de 62 hts/km², en 2009.

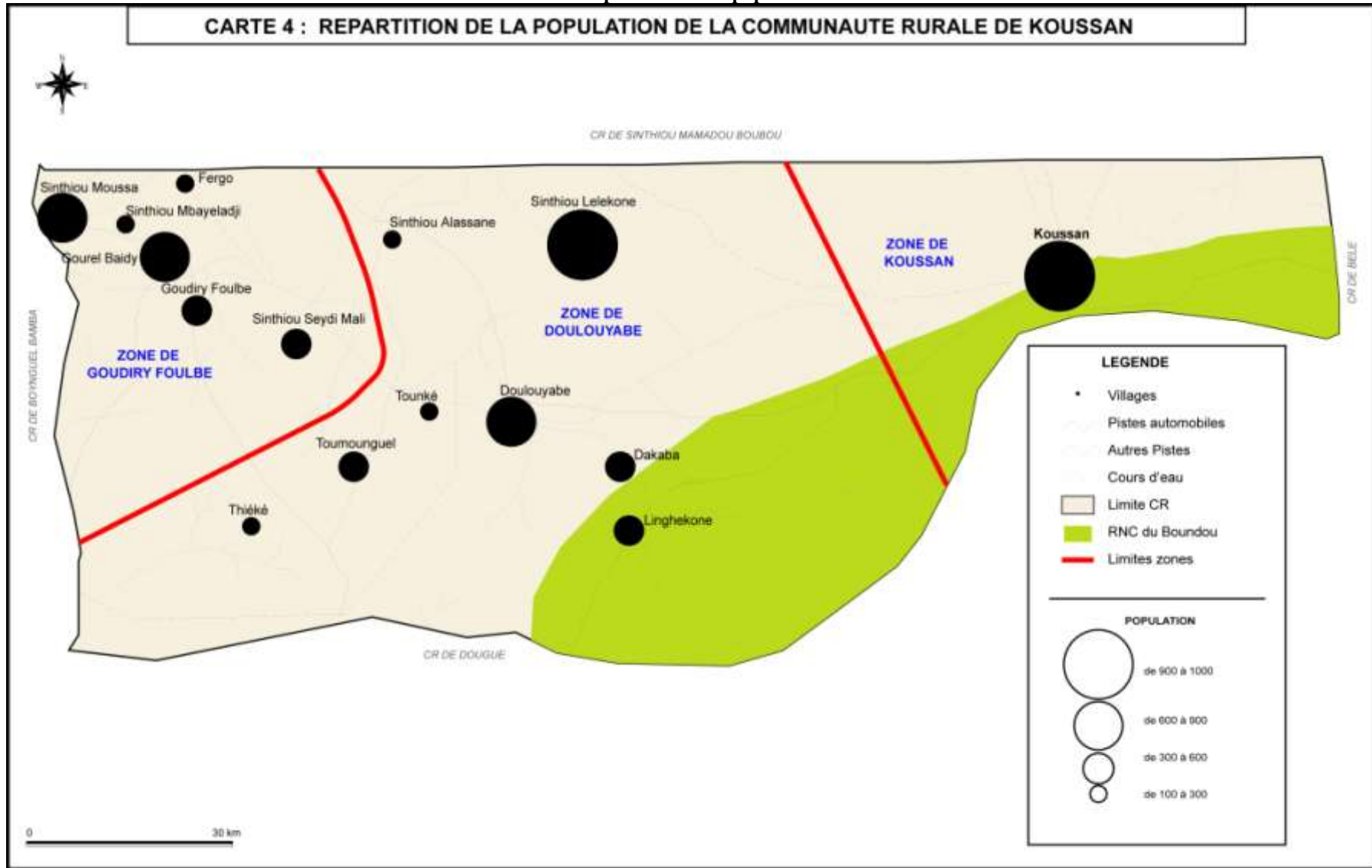
► Une faible occupation de l'espace de la communauté rurale

L'occupation de l'espace communautaire est inégale dans les trois zones composées des 15 villages officiels et des 3 hameaux que compte la communauté rurale. La zone de Douloyabé concentre à elle seule plus de 46% du territoire (8 villages), la zone de Goudiry Foulbé occupe 40% de l'espace (6 villages) alors que la zone de Koussan, chef-lieu de la communauté rurale, représente à peine 13% avec néanmoins un seul village et un hameau.

Quant à la répartition des villages selon la taille de la population, elle permet d'avoir trois classes :

- trois villages ayant une population inférieure à 250 habitants ;
- six villages avec une population comprise entre 250 et 500 habitants ;
- six villages avec une population comprise entre 500 et 1000 habitants.

Carte 4: Répartition de la population de la CR de Koussan



Source : Enquêtes GERAD, 2011

► **Une sex-ratio légèrement favorable aux femmes entre 2008 et 2009 :**

En 2008 : 52 femmes pour 48 hommes

En 2009 : 52 femmes pour 48 hommes

Cependant, si on s'appuie sur les résultats récents de l'enquête du conseil rural (2010) et l'enquête administrative de l'arrondissement de Boynguel Bamba (2011), cette tendance est dans une inversion très nette à partir de 2010-2011 avec un ratio de 49 femmes pour 51 hommes.

Tableau 4: Répartition de la population par sexe de la CR de Koussan

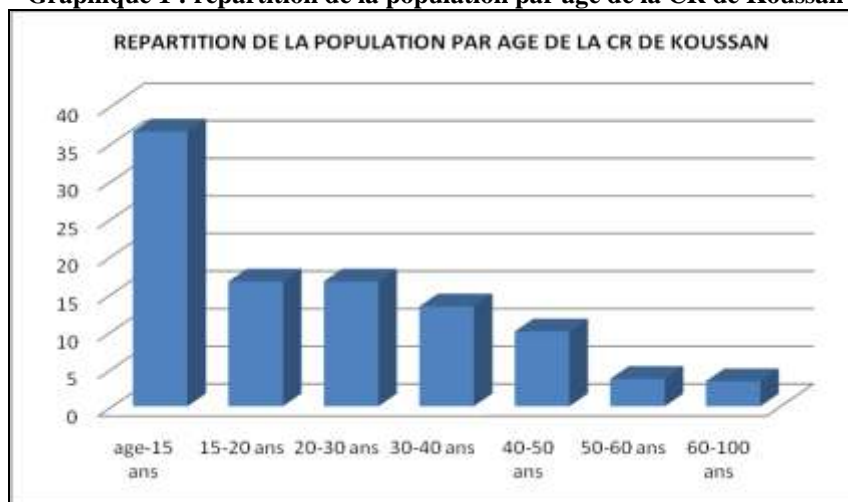
Année	Homme	Femme	Total
2008	2885	3214	6099
2009	2965	3306	6271
2010	3011	4055	7066
2011	3762	3740	7513

Source : D.R.S.D - Recensement Sous préfecture et enquête CR.

L'analyse de la structure par âge de la population de la CR de Koussan montre la jeunesse de la population avec les moins de 20ans qui représentent 53%. La classe d'âge des adultes représentant la proportion comprise entre plus de 20ans et 50ans représente 40% de la population de la CR.

Cependant, comme nous le verrons, le niveau d'infrastructures éducatives et sanitaires de la communauté rurale n'offre pas une meilleure qualité de leur prise en charge, ce qui peut constituer un lourd handicap sur le potentiel que pourrait représenter la relative jeunesse de cette population.

Graphique 1 : répartition de la population par âge de la CR de Koussan



Source : Enquêtes GERAD, 2011

► **Déterminants de la dynamique démographique :**

Le rythme assez élevé de la croissance résulterait d'une baisse relative de la mortalité et d'une fécondité toujours élevée à l'image de la population sénégalaise. Selon l'enquête démographique et de santé de 2005, l'ISF est fixé à 6,4 enfants par femme en milieu rural.

Une migration assez soutenue :

L'émigration est assez importante dans la communauté rurale de Koussan. Les émigrés participent largement au rehaussement du niveau de vie des ménages. Par ailleurs, leurs interventions apparaissent également à travers le financement de certaines activités de développement économique et social à travers les structures associatives.

Certains villages ont pu bénéficier du partenariat entre les ressortissants de la localité et le PAISD (Programme d'Appui aux Initiatives de Solidarité pour le Développement). Cependant, force est de constater que la structuration, le dynamisme et l'ancrage des migrants restent encore assez faible et isolé pour booster un véritable élan de développement dans la communauté rurale.

3.2 ENJEUX

Une projection tendancielle basée sur le taux de croissance de 2,8% par an montre que la communauté rurale de Koussan pourrait atteindre à ce rythme une taille assez importante par rapport à l'occupation actuelle qui est très faible par rapport à l'ensemble du territoire nationale.

Cette augmentation de la population devra cependant être précédée ou accompagnée par une meilleure organisation et un rehaussement du niveau de vie des populations de la communauté rurale.

L'émigration assez développée dans la zone contribue certes au relèvement du niveau de vie des ménages mais elle reste encore assez isolée pour contribuer pleinement au développement socio-économique de la communauté rurale. Une réelle structuration est nécessaire afin d'assurer une plus grande dynamique de ce mouvement.

IV- CONDITIONS DE VIE ET BESOINS DES POPULATIONS

L'accès aux services sociaux de base constitue l'un des enjeux centraux mis en avant dans les objectifs du millénaire pour le développement. Pourtant, il demeure l'un des principaux problèmes de la communauté rurale de Koussan même si diverses initiatives du conseil rural et des partenaires ont permis d'améliorer la situation des populations en matière de services sociaux de base.

Tableau 5 : Tableau des OMD

Nombre	OMD
1	Réduire de moitié l'extrême pauvreté et la faim
2	Réduire de trois quarts la mortalité maternelle
3	Assurer l'éducation primaire pour tous
4	Combattre les maladies, en particulier le VIH/SIDA et le paludisme
5	Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
6	Assurer un environnement durable
7	Réduire de deux tiers la mortalité des enfants de moins de 5ans
8	Mettre en place un partenariat mondial pour le développement, en fixant des objectifs relatifs à l'aide, aux échanges commerciaux et à l'atténuation de la dette

4.1. EDUCATION ET FORMATION

ETAT DES LIEUX

► Un niveau d'équipement très déficitaire :

Le secteur éducatif est presque entièrement constitué par l'enseignement primaire. Dans l'ensemble, la communauté rurale compte 11 écoles abritant 29 salles de classe dont 11 abris provisoires pour 33 cours. Seule l'école de Koussan abrite 5 salles de classes construites en dur. Toutes les autres écoles ne dépassent pas 2 salles de classe construites en dur. Ceci justifie, la fréquence dans presque toutes les écoles le recours aux abris provisoires et/ou aux cours multigrades.

L'étude du niveau d'équipement des écoles, montre qu'au niveau de la CR de Koussan, aucune école n'est dotée d'adduction en eau potable, un seul puits a été identifié à l'école de Lélékone lors du diagnostic. En ce qui concerne les latrines, seules 4 écoles en disposent. Il s'agit de Koussan et Lélékone (4 latrines chacune), Sinthiou Seydi Mali (2 latrines) et Goudiry Foulbé (2 latrines dégradés). Cependant, 8 écoles sont dotées de cantines scolaires. Il n'existe pas de collège encore moins de structure d'enseignement générale sur toute l'étendue de la communauté rurale. Par conséquent, les élèves des niveaux moyen et secondaire poursuivent leurs études à Goudiry et Tambacounda.



Ecole de Koussan



Latrines école élémentaire effondrées à Koussan

Le secteur préscolaire est également absent. Pourtant, on assiste à une progression constante du taux brut de préscolarisation dans la région de Tambacounda même s'il reste toujours faible (10,6%).

Constituée de musulmans à 100%, la communauté rurale est très marquée par l'enseignement coranique à travers plusieurs Daaras répartis comme suit :

Tableau 6: Répartition des daaras dans la CR de Koussan

Villages	Nombre de Daaras
Gourel Baïdy	1
Fergo	1
Goudiry Foulbé	3
Dakaba	3
Lélékone	1
Doulouyabé	2
Toumounguel	1
Thiéké	1
Sinthiou Mbaïladji	1
Sinthiou Alassane	1
Sinthiou Seydi Mali	2
Sinthiou Moussa	3
Koussan	5 (dont une école arabe)
Lenghekone	1
TOTAL	26

Sources : Enquêtes CR et enquêtes GERAD

► **Un niveau d'encadrement insuffisant :**

Le personnel scolaire est composé de 24 maîtres d'enseignement primaires et de 2 maîtres d'arabes. Du point de vue de la gestion, toutes les écoles disposent de comités de gestion chargé d'améliorer la qualité et les conditions d'apprentissage des enfants. Mais, leur influence réelle est très faible. En considérant le nombre d'enfants de la communauté rurale qui est estimé à 3540 à l'issu du recensement de l'arrondissement en 2011, le taux de scolarisation tourne autour de 37,2%. Ce taux reste encore très faible et se situe en deçà du niveau régional qui a atteint 72,6% en 2010/2011

Tableau 7: Effectif des écoles de la CR (Année scolaire 2010/2011) :

Ecoles	Nombre de Garçons	Nombre de fille	Total
Doulayabé	63	55	118
Goudiry Foulbé	102	64	166
Gourel Baïdy	64	54	118
Koussan	165	99	264
Lélékone	123	80	203
Lingkoné	50	29	79
ST Mbayladji	50	42	92
ST Seydi Mali	44	31	75
Tounke	28	16	44
Toumounguel	105	56	161
TOTAL	794	526	1320

Source : IDEN/Tambacounda

Ce secteur est profondément affecté par la faible qualité des infrastructures éducatives qui sont caractérisées par le faible nombre de classes, de latrines et d'adduction d'eau qui reste assez important pour créer de bonnes conditions d'études. Ce déficit traduit en besoin peut être résumé comme suit : 231 Tables-bancs, 16 bureaux et 10 chaises pour les maîtres.

Tableau 8: Etat des besoins prioritaires dans le secteur éducatif

Ecoles	Nbre de T-bancs	T Bancs à réparer	Besoins T Bancs	Déficit T Bancs	Bureau Maître	chaises maître	Nbre armoires
Doulayabé	56		47	10	2	2	
Goudiry Foulbé	54	0	0	0	0	0	0
Gourel Baïdy	25	5	15	15	2	0	1
Koussan	56	8	74	14	8	4	3
Lélékone	50	3	0	0	0	0	0
Lingkoné	28	0	0	0	1	1	1
ST Mbayladji	20	0	30	10	0	0	0
ST Seydi Mali	15	0	30	15	0	0	0
Tounke	0	0	35	35	0	0	0
Toumounguel	83	1	0	0	3	3	0
TOTAL	387	17	231	99	16	10	5

Source : IDEN/Tambacounda

A ces difficultés notées, s'ajoutent la cherté des fournitures scolaires, le faible niveau de revenu des ménages, la récurrence des mariages précoces. Le secteur éducatif est également handicapé par l'absence d'infrastructures éducatives de substitution (centre de formation, centres d'alphabétisation), le déficit de personnel enseignant, l'inexistence de structures d'accueil des élèves au secondaire, l'absence de cases des tous petits et les difficultés de gestion des cantines scolaires, entre autres.

ENJEUX

L'amélioration de l'accès et de la qualité des infrastructures et des services sociaux de base constitue un facteur de production important auquel il faudrait accorder une place prioritaire

parmi les objectifs de développement de la communauté rurale. Dans le domaine éducatif, de réels efforts devraient être effectués en matière de sensibilisation des parents mais aussi dans la mise en place d'infrastructures pouvant supporter les besoins du secteur éducatif. Il s'agira entre autres de promouvoir :

- la construction d'un collège d'enseignement moyen et secondaire pour lutter contre l'abandon au-delà du cycle élémentaire, notamment pour les filles,
- l'amélioration du niveau d'équipement des écoles de la CR,
- le renforcement du personnel d'encadrement,
- le développement d'une politique de communication/sensibilisation des parents pour un relèvement du taux de scolarisation des enfants, notamment des filles.

4.2. SECTEUR SANITAIRE

ETAT DES LIEUX

► Un faible niveau de couverture sanitaire :

Le plateau sanitaire de la communauté rurale de Koussan est composé de :

- 2 postes de santé à Koussan et à Toumounguel,
- 3 cases de santé à Doulouyabé, Lélékone et Sinthiou Seydi Mali.

Le poste de Toumounguel et la case de santé de Lélékone sont en cours de réalisation.

Le personnel médical officiant dans la CR est constitué d'un ICP, de matrones et de 8 dispensateurs de soins à domiciles.



Case santé Douléyabé

Les structures sanitaires de la communauté rurale sont polarisées par le poste de santé de Koussan, CR très enclavée par rapport à Koussan. Le niveau de fréquentation des structures sanitaires est assez satisfaisant avec un taux de couverture vaccinale estimé à 97% de la population concernée. Quant à la santé maternelle et infantile, elle reste encore très faible

avec seulement 24,5% d'accouchements assistés et 10% de taux de couverture en consultations prénatales en 2010.

En outre, même si l'on constate un respect des normes édictées par l'organisation mondiale de la santé qui préconise un poste de santé pour 10.000 habitants, il faut dire que la couverture de l'ensemble des populations est difficile à atteindre du fait de l'enclavement de certains villages par rapport au poste de santé de Koussan. Sur ce plan, l'opérationnalisation du poste de santé de Toumounguel permettra sans doute de réduire ce gap.

Plusieurs autres contraintes sont également relevées dans le secteur sanitaire. Il s'agit notamment de :

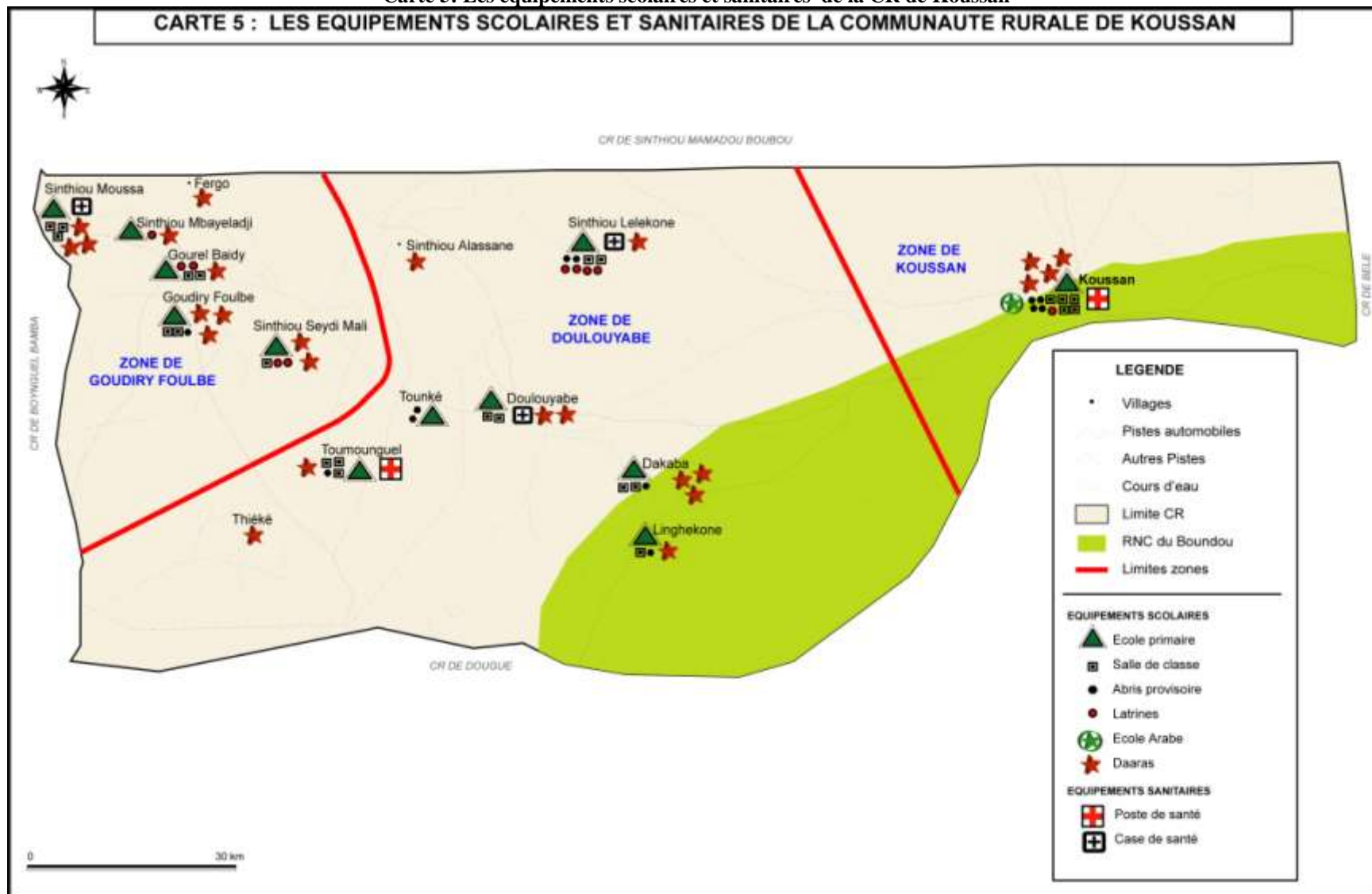
- l'absence de maternité compte tenu de l'enclavement de la communauté rurale et du niveau de dégradation des pistes conduisant vers Goudiry ;
- l'accès difficile et le coût élevé des médicaments ;
- l'insuffisance numérique des infrastructures et des équipements sanitaires ;
- le manque de moyens logistiques pour l'évacuation des malades (ambulance),
- l'insuffisance du personnel qualifié ;
- l'enclavement de certains villages vis-à-vis des postes de santé de Koussan et Toumounguel ;
- la faiblesse du pouvoir d'achat des populations ;
- la présence de maladies récurrentes (paludisme, diarrhée, IST, etc.).

ENJEUX

La population de la communauté rurale de Koussan connaît une évolution rapide qui n'est pas soutenue par un accès suffisant aux services sociaux de base. Le secteur sanitaire exige des équipements de qualité et le renforcement du personnel qualifié. Pour améliorer le gap décelé dans ce secteur, les enjeux majeurs se situent dans :

- la construction et l'équipement de maternité pour assurer une meilleure santé de la reproduction ;
- la construction et l'équipement d'une seconde case de santé dans la zone de Goudiry Foulbé ;
- la dynamisation des comités de gestion scolaire pour assurer une meilleure gestion des écoles.

Carte 5: Les équipements scolaires et sanitaires de la CR de Koussan



Source : Enquêtes GERAD, 2011

4.3. ACCES A L'EAU POTABLE

ETAT DES LIEUX

► Accès à l'eau potable :

La fourniture en eau potable demeure un problème aigue dans la communauté rurale de Koussan, du fait des fortes disparités en matière de desserte. Néanmoins, le nombre d'infrastructures reste relativement satisfaisant avec un niveau d'équipement composé de :

- 1 forage motorisé fonctionnel à Koussan,
- 1 forage solaire à Dakaba,
- 6 forages Marteau fonds de trou fonctionnel (Koussan, Sinthiou Alassane, Thiéké et Toumounguel),
- 27 puits hydrauliques dont seulement 15 en bon état.

En outre, les villages de Gourel Baïdy, Goudiry Foulbé, Sinthiou Mbayladji et Sinthiou Moussa bénéficient d'adductions en eau potable venant du réseau de Goudiry. Les villages de Fergo, Linghekone et Toungké disposent seulement de puits traditionnels.

La disponibilité en équipement hydraulique est cependant relativisée par le délabrement des puits et la vétusté de quelques équipements mécaniques notamment les forages marteau fond de trou. Face à l'importance du cheptel dans la communauté rurale et la nécessité de développer des activités maraîchères, le niveau d'accès à l'eau est à améliorer pour couvrir les surplus de besoins en période sèche.

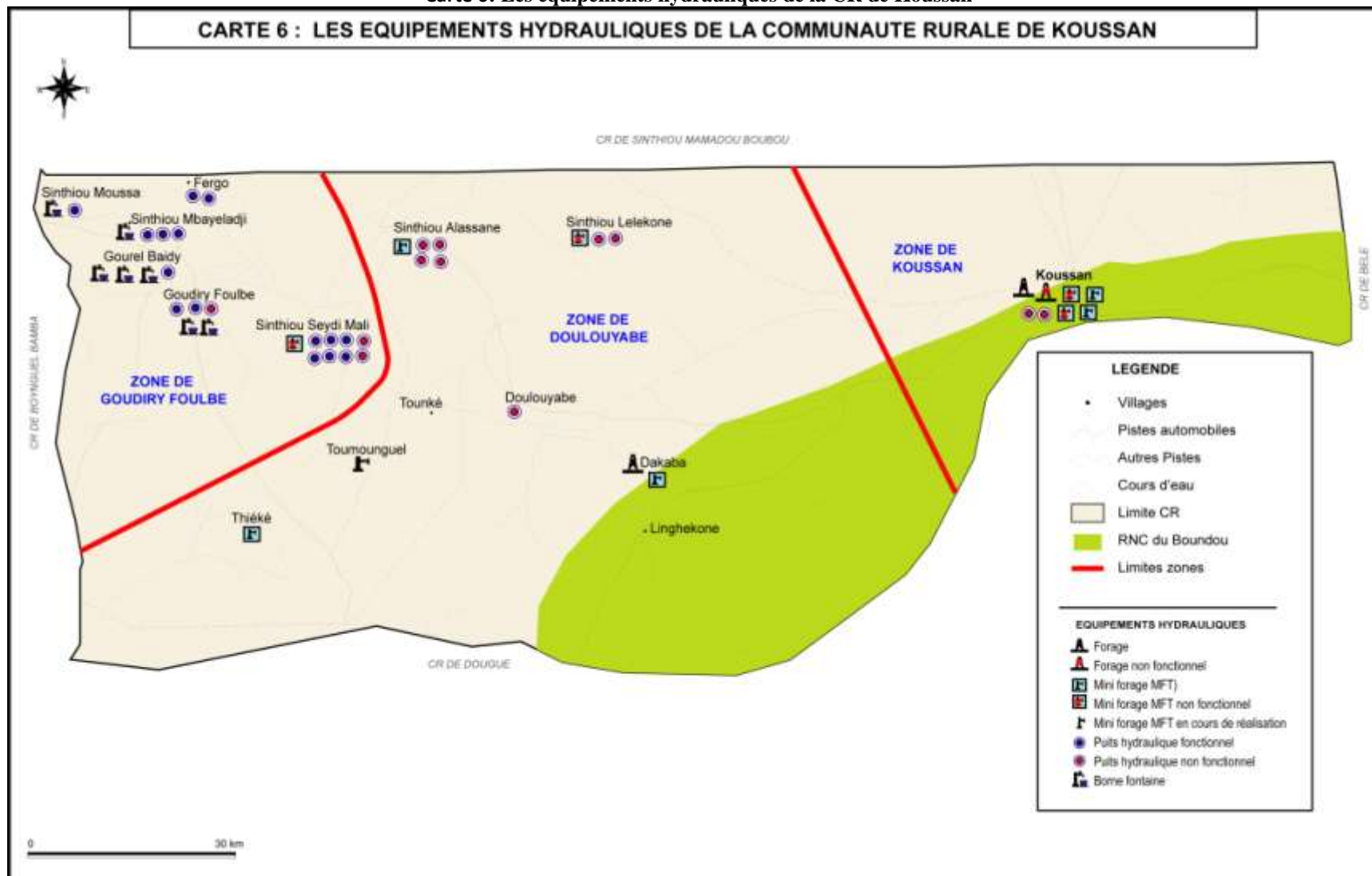


Forage solaire à Doulouyabé



Corvée d'eau à Sinthiou Alassane

Carte 6: Les équipements hydrauliques de la CR de Koussan



Source : Enquêtes GERAD, 2011

► Taux de couverture en eau potable :

L'analyse du taux de couverture en eau potable des villages de la CR de Koussan montre de fortes disparités :

- 6 villes renfermant une population atteignant 30% de celle de la CR présentent un taux d'accès respectant les normes édictées par l'OMS d'un point d'eau potable pour 300 habitants ;
- 4 villages avec une population égale à 32% de la taille démographique de la CR ne renferment aucun point d'eau potable ;
- 3 villages ont un taux d'accès moyen avec un point d'eau potable pour desservir entre 400 et 600 habitants ;
- 2 villages ont un taux d'accès jugé faible avec un point d'eau pour approvisionner plus de 900 habitants.

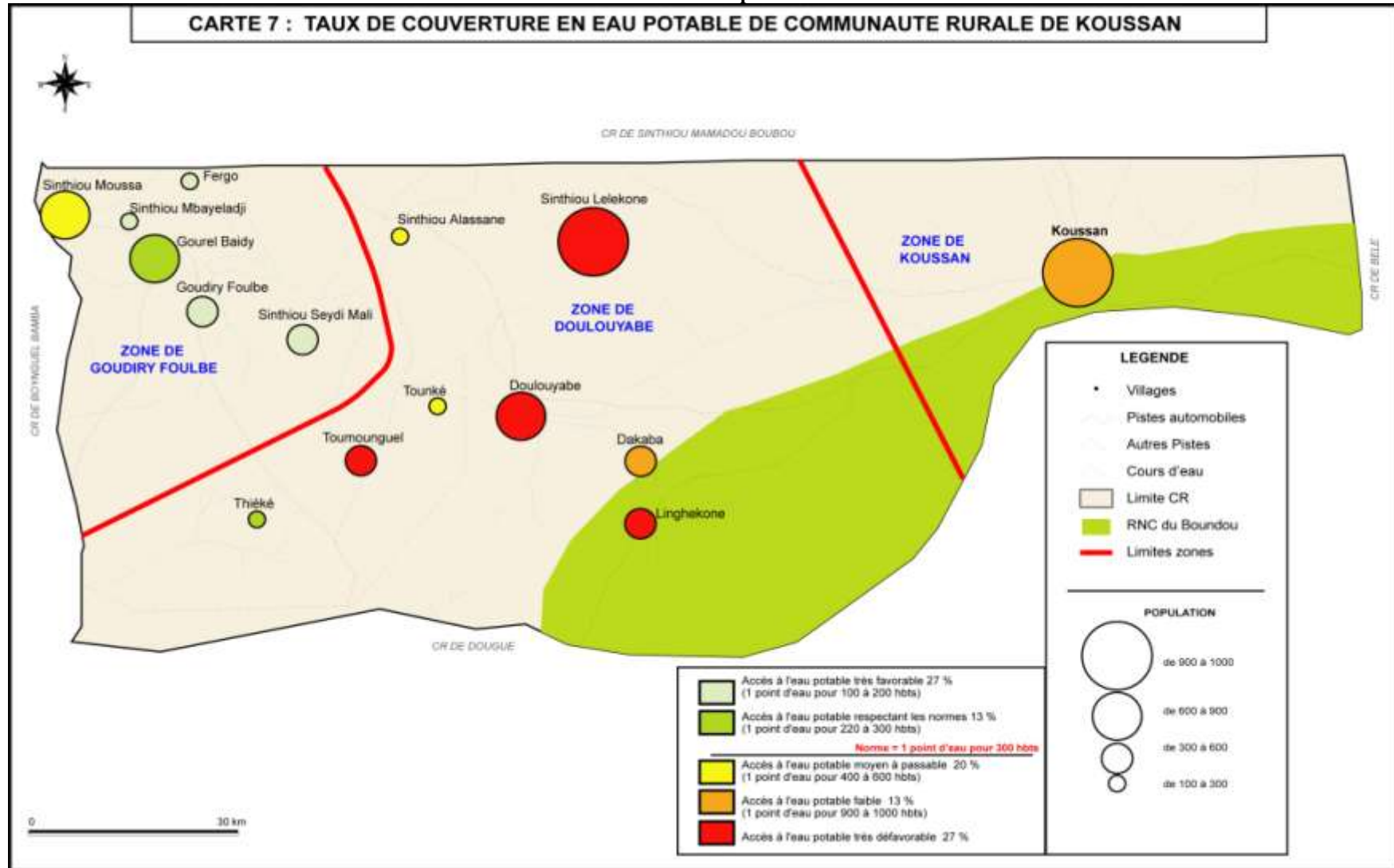
L'analyse spatiale du taux de couverture en eau potable montre que la zone de Goudiry Foulbé, hormis le village de Sinthiou Moussa, tous les villages de cette zone présente un taux de couverture respectant les normes édictées par l'OMS en termes d'accès à l'eau potable. Au niveau de la zone de Doulouyabé, tous les villages ayant des effectifs démographiques importants ont un taux de couverture très défavorable à faible.

ENJEUX

Le secteur de l'eau potable présente d'importantes contraintes dont leur résolution constitue les enjeux majeurs du secteur. Ces enjeux concernent :

- la réhabilitation des équipements hydrauliques non fonctionnels (forages marteau fond de trou) ;
- le fonçage d'équipements hydrauliques de nouvelles générations pour l'approvisionnement en eau potable surtout pour les villages ayant un important effectif démographique ;
- la densification du réseau de distribution d'eau potable de Goudiry ;
- l'installation et la formation en gestion administrative et financière de structures de gestion des équipements hydrauliques pour assurer la pérennité des ouvrages.

Carte 7: Taux de couverture en eau potable de la CR de Koussan



Source : Enquêtes GERAD, 2011

4.4. LES AUTRES EQUIPEMENTS

ETAT DES LIEUX

Les autres équipements identifiés dans la CR de Koussan concernent les équipements d'allègement des travaux des femmes et les magasins de stockage.

► L'allègement des travaux des femmes :

L'insuffisance des moyens d'allègement de travaux des femmes est notoire dans la communauté rurale de Koussan. En effet, on compte seulement 12 moulins dont 6 non fonctionnels. Ces moulins ne peuvent assurer la desserte qu'au niveau de 8 villages seulement. De ce point de vue, les villages de Dakaba, Sinthiou Alassane, Linghekone, Sinthiou Mbaïladji, Toumounguel, Sinthiou Seydi Mali et Lélékone ne comptent aucun moulin. Alors qu'au niveau des villages de Fergo et Sinthiou Moussa, les moulins répertoriés sont à l'arrêt.

► Les autres équipements :

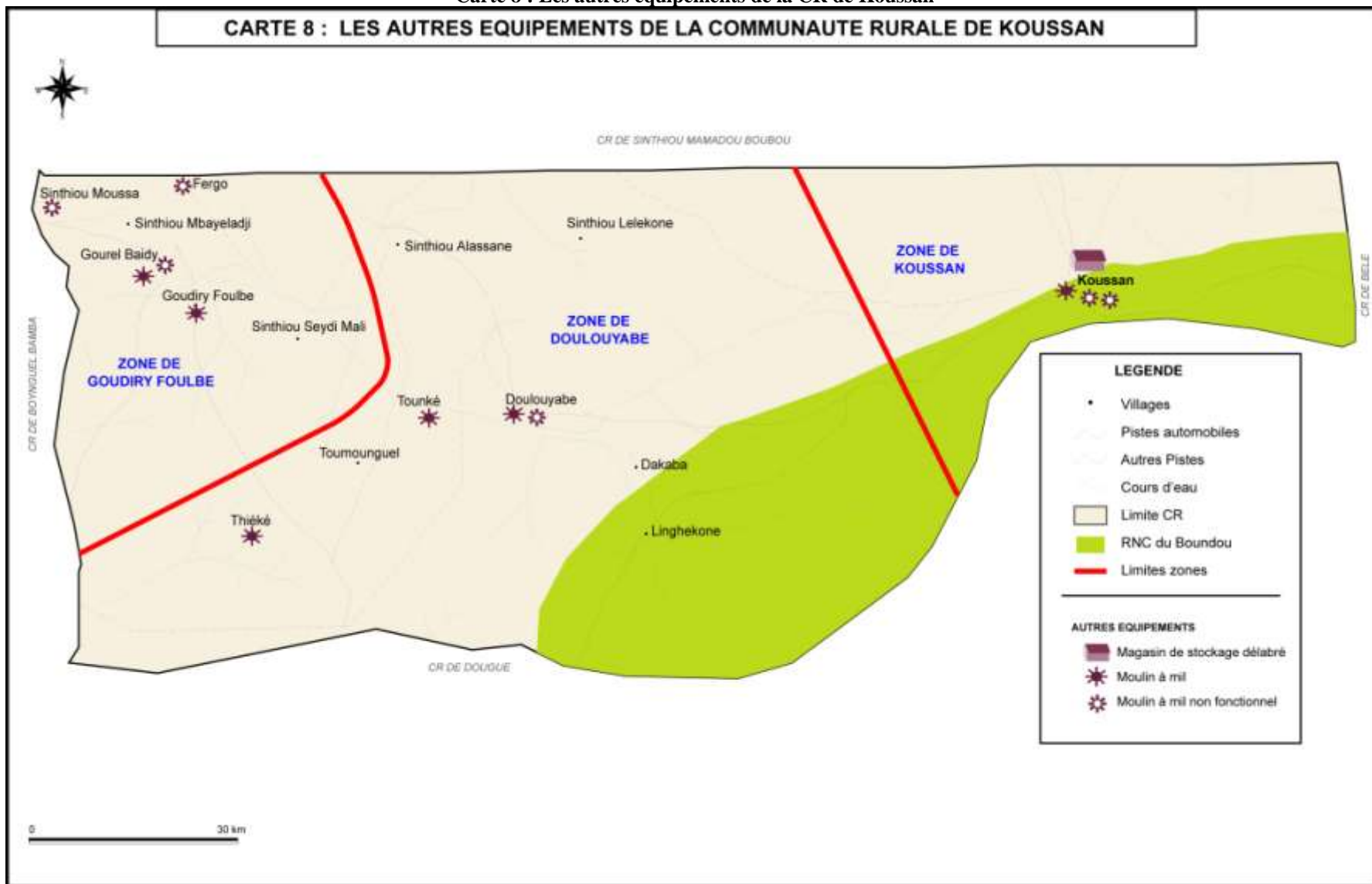
Les autres équipements recensés dans la CR de Koussan sont exclusivement constitués de magasin de stockage. Il n'a été répertorié qu'au niveau du village de Koussan. Il importe de souligner le faible niveau d'équipement de la CR de Koussan d'une manière générale.

ENJEUX

Les enjeux liés aux autres secteurs d'appui à l'économie locale, peuvent être organisés autour des points suivants :

- la réhabilitation des moulins à mil non fonctionnels ;
- la mise en place et la formation des comités de gestion des moulins à mil ;
- la création d'un marché permanent ou hebdomadaire dans la communauté rurale pour faciliter l'écoulement des produits locaux ;
- l'aménagement d'aires de jeux pour les jeunes ;
- la création de centre socio culturel et de formation technique ;
- la promotion d'un réseau de télécommunication efficace pour promouvoir le désenclavement de la CR.

Carte 8 : Les autres équipements de la CR de Koussan



Source : Enquêtes GERAD, 2011

V- SYSTEME DE PRODUCTION ET FONCTIONNEMENT DE L'ECONOMIE

L'économie de la communauté rurale de Koussan s'appuie essentiellement sur l'agriculture, l'élevage et l'exploitation forestière.

5.1. AGRICULTURE

ETAT DES LIEUX

► **L'agriculture est de loin l'activité dominante de la communauté rurale :**

A l'instar de la région de Tambacounda, l'agriculture de la CR de Koussan est essentiellement traditionnelle et s'appuie sur le système familial. Elle bénéficie d'importantes potentialités, notamment

- une saison pluvieuse assez longue de 5 mois, malgré une baisse tendancielle de la pluviométrie ;
- une bonne disponibilité en terres arables ;
- l'importance des ressources en eau de surfaces (les mares) surtout en période hivernale et la proximité des nappes souterraines.

Les principales spéculations sont l'arachide, le mil et le maïs. Les cultures maraichères sont aussi pratiquées, généralement par les femmes, avec des spéculations telles que le Gombo, le Bissap ou l'aubergine, etc. Cependant, il faut noter que cette activités peine à décoller du fait notamment de l'absence d'appui des femmes et de leur difficulté d'accès aux crédits.

Tableau 9: Les principales spéculations

Spéculations	Rendements/ha	Production
Arachide	1/Tonne	755,7 T
Maïs	2 Tonnes	498,075 T
Mil	1/T100	1188,51 T

Source : CADL et Enquête CR, 2010

D'une manière générale les productions agricoles sont assez importantes dans la communauté rurale avec une prédominance :

- des cultures vivrières comme le mil et le maïs avec des rendements pouvant atteindre 1 à 2 tonnes par hectare et une production moyenne respective de 1188,51 tonnes et 498,075 tonnes en mil et en maïs
- de l'arachide, culture principale culture commerciale avec un rendement moyen d'une tonne par hectare et une production moyenne de 755, 7 tonnes.

A titre d'exemple, le tableau suivant représente la production moyenne par ménage en mil, maïs et arachide, pour l'année 2010.

Tableau 10: Production moyenne par ménage

Village	Production moyenne par ménage		
	Mil	Maïs	Arachide
Gourel Baïdy	3,65 T	0,3 T	2,6 T
Sinthiou Seydi Mali	2,25 T	0,6 T	1,15 T
Linghekone	0,98 T	1,45 T	1,15 T
Toumounguel	1,7 T	0,9 T	0,3 T
Touké	0,3 T	0,3 T	0,4 T
Sinthou Mbailadji	1,5 T	0,8 T	1 T
Production moyenne	1, 73 T	0, 725 T	1,1 T

Source : Enquête Conseil rural de Koussan, 2010

Les résultats d'enquêtes menées auprès de quelques villages, a permis de donner les estimations suivantes pour les trois principales spéculations :

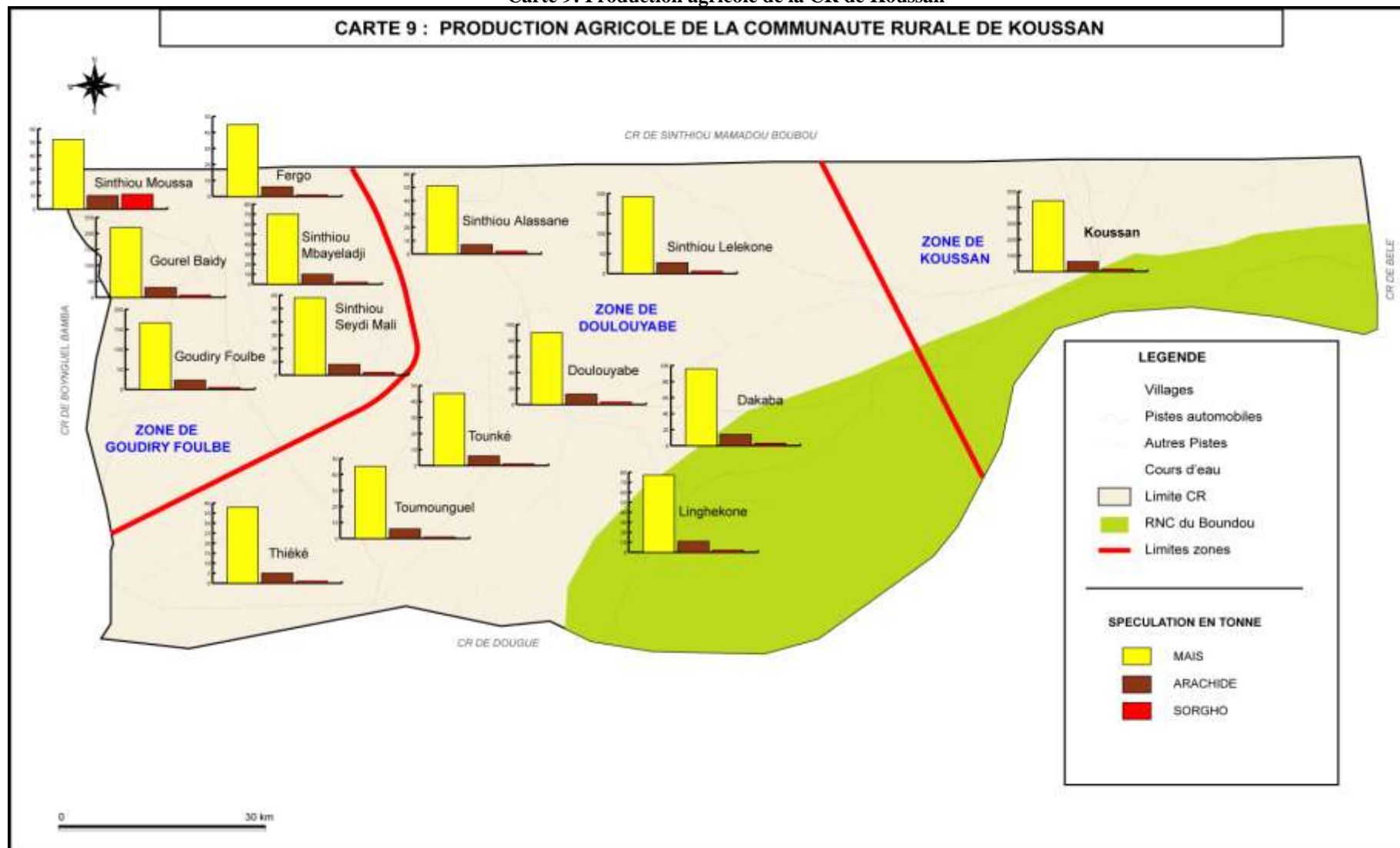
- Mil : 1188, 51 tonnes
- Maïs : 498, 075 tonnes
- Arachide : 755,7 tonnes

Sur cette base, le bilan vivrier de la communauté rurale est estimée à 275 kg /hbts/an, dépassant ainsi largement la norme FAO qui tourne autour de 200 kg par habitant et par an. Ceci permet de dire que la population de la communauté rurale peut avoir un surplus agricole à commercialiser pour subvenir à d'autres besoins même si le niveau de revenus des ménages reste encore assez faible du fait de la timide diversité des secteurs productifs dans la zone.

Cependant, le diagnostic du secteur agricole a permis de mettre en exergue des contraintes dont les plus aigues sont :

- la vétusté du matériel agricole non renouvelé du fait de son coût élevé et de son accessibilité,
- l'accès difficile aux semences de qualité lié à leur cherté et aux conditions d'octroi jugées défavorables par les paysans,
- le manque d'eau en saison sèche pour les cultures de contre-saison,
- la faiblesse des surfaces exploitées malgré le potentiel existant en matière de terres arables,
- la divagation du bétail liée à la forte présence des transhumants (*Hagabé*) dans l'espace communautaire et l'absence de plan d'occupation de sol,
- l'enclavement de la zone qui rend difficile l'écoulement des productions,
- la baisse de la fertilité des sols à cause surtout de l'érosion,
- le faible niveau d'organisation des agriculteurs,
- le déficit de magasins de stockage et de points de collecte,
- la difficulté d'accès aux ressources financières.

Carte 9: Production agricole de la CR de Koussan



Source : Enquêtes GERAD, 2011

ENJEUX

L'agriculture est le secteur d'avenir de la communauté rurale du fait des nombreuses potentialités naturelles et de la diversité des produits agricoles qu'elle offre. Cependant, pour une meilleure contribution à l'économie locale et au relèvement du niveau de vie des ménages, un certain nombre de préalables est à remplir. Il s'agit notamment d'une meilleure organisation des producteurs en vue de la créations de stratégies permettant d'installer un capitale semencier et de faciliter l'accès au matériels agricoles ainsi que la commercialisation des produits issus de l'agriculture. La collaboration des agriculteurs avec les autres acteurs de la communauté rurale notamment les éleveurs devra permettre d'aboutir à l'élaboration d'un plan d'occupation de sol.

5.2. ELEVAGE

ETAT DES LIEUX

L'élevage est la deuxième activité économique dominante dans la communauté rurale de Koussan avec un cheptel assez important mais inégalement répartie dans les différents villages de la communauté rurale. Il s'agit d'un élevage traditionnel, extensif, dominé par les caprins (12.087), les bovins (11.050) et les ovins (8.695). Il est pratiqué dans l'ensemble de la communauté rurale. Cependant, les villages de Lélékone, Koussan et Gourel Baïdy détiennent une part importante du cheptel de la communauté rurale. On a recensé également quelques têtes d'équins (212) et d'asins (317). La volaille est également présente dans beaucoup de ménages de la communauté rurale. En outre, dans le cadre des activités de la RNC de Boundou, l'élevage des limousins est entrain d'être vulgarisé avec 18 poulaillers construits dans la réserve.

L'élevage s'appui sur plusieurs potentialités parmi lesquelles ont peut citer :

- l'existence de pâturages naturels exploitables ;
- la disponibilité de l'eau pendant l'hivernage du fait de la présence de nombreuses mares avec une période de stockages de 3 à 4 mois ;
- l'existence de vallées propices à la mise en place de retenue d'eau ;
- la disponibilité d'importantes quantités de résidus de récoltes céréalières non valorisés (sous produits agricoles) ;
- l'adaptation des races animales aux conditions écologiques.

Cependant, ce secteur est confronté à des difficultés d'organisation et de financement qui entravent son évolution. Il s'agit notamment de :

- une situation sanitaire précaire malgré quelques campagnes de vaccination ;
- l'insuffisance de points d'eau pour l'abreuvement du bétail pendant la saison sèche lié au tarissement rapide des mares ;
- la destruction des pâturages naturels par les feux de brousses liées généralement aux activités des transhumants (*hagabé*) ;
- les conflits agriculteurs-pasteurs résultant de l'absence de zones de parcours de bétail institutionnalisés
- le déficit de parc de vaccination du bétail et de soins vétérinaires entrainant une mortalité élevé du bétail ;

- le problème sécuritaire avec les vols de bétails très fréquents dans le département de Goudiry ;
- les barrages non fonctionnels et le déficit de puits pastoraux.

ENJEUX

L'élevage regorge des potentialités exploitables pouvant contribuer grandement à l'économie des populations et de la communauté rurale. Cependant, l'organisation des éleveurs et l'appui en équipements sont les vecteurs de ce développement.

5.3. AUTRE ACTIVITES ECONOMIQUES

ETAT DES LIEUX

► La pêche

Outre l'agriculture et l'élevage, la pêche est également pratiquée dans la communauté rurale de Koussan, notamment au niveau du barrage de Koussan et à Lélékone. La pêche reste cependant une activité très secondaire et peu organisée et la destruction du barrage de Koussan constitue sans doute un fait qui bloque davantage la pratique de l'activité. Les espèces et la quantité de poissons issus des collectes ne sont pas mentionnées par la population.

► L'exploitation forestière

L'exploitation forestière est une activité importante du fait de la disponibilité d'une végétation et d'une faune encore très riche. La communauté rurale bénéficie d'un cadre physique très favorable offrant une diversité d'espèces végétales et fauniques pouvant représenter un moteur pour des activités d'exploitation forestières et le développement du tourisme. Le ramassage du bois mort, la pharmacopée et l'apiculture sont les principales activités de la population dans ce domaine. La chasse y est aussi pratiquée.

Les principaux atouts et potentialités de la communauté rurale en matière de foresterie sont :

- la diversité de la formation végétale donnant la possibilité d'exploiter du bois mort, de la gomme, du pain de singe, du bois de venn et du dimb, etc.
- l'existence d'une zone amodiée pour la chasse ;
- la présence de la RNC de Boundou qui offre plusieurs potentialités.

Le secteur forestier est cependant soumis au danger de l'exploitation abusive et l'action anthropique insuffisamment régulée. Cette situation entraîne :

- la persistance des feux de brousse malgré les progrès issus de l'engagement citoyen et des services techniques ;
- l'exploitation clandestine et les élagages abusifs de bois entraînant la baisse progressive de la production agricole et l'avancée de la sécheresse ;
- la chasse parfois non contrôlée.

ENJEUX

La foresterie joue un rôle essentiel dans le développement de la communauté rurale notamment à travers les ressources issues de l'exploitation et de différentes taxes liées aux activités forestières. Cependant, en plus de la dynamique déjà entreprise dans le cadre de la RNC, d'autres initiatives devraient être créées en vue de la préservation des ressources. Parallèlement, des activités génératrices de revenus sont à valoriser autour de certaines espèces qu'offrent les forêts.

Le tourisme est une activité peu exploitée mais qui peut être très prometteuse. La formation faunique avec une diversité d'espèces rares dans la RNC peut être à la base du développement du secteur touristique dans un cadre intercommunautaire rassemblant toutes les communautés rurales partenaires dans le cadre de la RNC.

5.4. LES SECTEURS D'APPUI A LA PRODUCTION

ETAT DES LIEUX

► Le secteur communicationnel

Le diagnostic révèle l'inexistence de route goudronnée sur toute l'étendue de la communauté rurale. Cependant deux pistes d'automobiles de 40 km et 20 km relient respectivement le village de Koussan à la commune de Goudiry et les villages de Tounké et Sinthiou Moussa en passant par Toumounguel, Sinthiou Seydi Mali, Goudiry Foulbé et Sinthiou Mbailadji. Ces pistes sont dans un état de délabrement très avancé causant ainsi un sérieux enclavement de la communauté rurale, notamment du chef-lieu.

A cela s'ajoute une faible dynamique organisationnelle de la population en vue de supporter le secteur du transport. En effet, le transport dans la communauté rurale est largement dominé par les mobylettes, les charrettes, vélos et seulement un taxi brousse qui rallie chaque jour Koussan et Goudiry avec un prix assez élevé (2500 : aller et retour).

Le réseau de communication se caractérise également par la faiblesse de la couverture Hertzienne et téléphonique. Mais certains villages proches de Goudiry bénéficient de la couverture du réseau de la téléphonie mobile.

Concernant, la couverture électrique, il faut préciser qu'aucun village n'est connecté au réseau électrique national. Cependant, on note une propension à l'utilisation de l'énergie solaire dans certains ménages ayant des revenus financiers assez conséquents (panneaux solaires).

► Le commerce

L'enclavement de la communauté rurale est fortement accentué par l'inexistence de marché permanent ou hebdomadaire. Les populations n'ont pas de lieux d'échange en dehors des marchés de la commune de Goudiry, Bala, Kothiary ou Tambacounda. Néanmoins, dans la quasi-totalité des villages de la communauté rurale, des boutiques assurent l'approvisionnement des produits les plus prisés.

ENJEUX

Les secteurs d'appui à la production structurés autour des réseaux de communication, du transport mais aussi de la place du commerce dans la communauté rurale constituent la base de l'essor des systèmes de production économique. A ce titre, leur renforcement est une priorité dans la perspective d'un développement économique soutenu. Face aux contraintes mises en évidence par le diagnostic, les principaux enjeux et défis sont les suivants :

- reconstruire les pistes de production reliant les villages de la communauté rurale et la commune de Goudiry ;
- impulser une dynamique dans le transport de la communauté rurale ;
- mettre en place des équipements marchands pour booster le développement des activités génératrices de revenu et faciliter la production et l'écoulement de la production ;
- envisager la couverture de la communauté rurale en électricité à travers le programme national d'électrification rurale.

VI- ORGANISATION TERRITORIALE ET CONFIGURATION INSTITUTIONNELLE

ETAT DES LIEUX

L'institution locale se veut un cadre d'organisation et d'impulsion du développement à l'échelle du territoire. Cette dynamique s'apprécie à travers l'existence d'un cadre relationnel et partenarial dans lequel s'inscrivent toutes les relations internes et externes de la collectivité. Pour satisfaire les besoins des populations et impulser le développement à l'échelle de son territoire, l'institution s'appuie sur diverses catégories d'acteurs internes (institutionnelle et administrative) et les acteurs d'appui au développement.

6.1. PRESENTATION DES ACTEURS DE LA CR

Le diagnostic a révélé que les acteurs intervenant dans le développement de la CR sont composés de l'institution locale, de l'administration, des services techniques, des partenaires techniques et financiers et des organisations communautaires de base (OCB).

► Le Conseil Rural

Le conseil rural est constitué :

- **d'un organe exécutif** composé du Président et de ses deux vices présidents. Cet organe dont les membres sont élus par le conseil rural a un mandat de 5 ans. Le bureau exécutif a la charge de la publication et de l'exécution des lois et règlements, votés par le conseil rural, sous l'autorité du sous-préfet. Premier responsable du bureau exécutif, le PCR assure l'exécution des mesures de police administrative et des décisions prises par l'autorité administrative et qui concernent la CR. En outre, il assure la tenue de l'état civil. Par ailleurs, en tant qu'ordonnateur du budget, le PCR assure la gestion du cycle budgétaire (préparation, ordonnancement des dépenses et exécution des recettes).
- **d'un organe délibérant** à savoir le conseil rural. Il est composé de 36 membres élus au suffrage universel direct pour un mandat de 5 ans. Cet organe, élément central du dispositif institutionnel de la gouvernance locale, se réunit plusieurs fois, au courant de l'année, en session ordinaire, et chaque fois que de besoin en session extraordinaire. Ses membres discutent au cours des sessions des problèmes de développement socioéconomique local et proposent des solutions.

► L'administration et les services déconcentrés de l'Etat

- La sous-préfecture

La communauté rurale de Koussan dépend administrativement de l'arrondissement de Boynguel Bamba, dans le département de Goudiry et la région de Tambacounda. Le sous-préfet, en tant que représentant de l'Etat dans la zone, assure le contrôle à posteriori et veille au respect des dispositions réglementaires du code des collectivités locales par le conseil rural.

- Les services déconcentrés de l'Etat

Les services techniques sont constitués par les différents agents des Ministères regroupés au sein du Centre d'Appui au Développement Local (CADL). Basé à Bala, le CADL est chargé d'appuyer les acteurs de la communauté rurale dans cadre du développement socio-économique local. Ce rôle est aujourd'hui confronté à de nombreuses difficultés liées à son éloignement et l'importance numérique des communautés rurale à couvrir. A cela s'ajoute l'absence de moyens logistique qui entrave l'exécution de sa mission.

► **Les chefs de villages**

Il s'agit d'acteurs incontournables qui facilitent l'action du conseil rural. Issus généralement des familles des fondateurs des villages, ils assurent la mobilisation des acteurs ruraux dans les différentes activités de développement de la communauté rural.

► **Les structures externes (ONG, Projets, Programmes)**

La communauté rurale de Koussan du fait de sa récente création, n'a pas encore un réseau de partenariat très développé. On note cependant l'intervention de quelques structures qui appuie le conseil rural dans différents secteurs de développement. D'une manière générale, l'intervention de ces différentes structures est surtout orientée dans l'accès aux services sociaux de base et dans le domaine environnemental. Il s'agit notamment de :

- Programme National de développement Local (PNDL) qui joue un rôle essentiel dans la mise à disposition de ressources et le financement d'équipement sociaux de base ;
- Agence Régionale de Développement (ARD), à travers laquelle, la communauté rurale bénéficie du partenariat entre Tambacounda et Isère en ce qui concerne la gestion intercommunautaire de la Réserve Naturelle du Boundou.

► **La dynamique organisationnelle et la promotion du genre**

La vie associative est encore peu structurée dans la communauté rurale de Koussan. En effet, dans la quasi-totalité des villages de la communauté rurale, on note un timide développement des organisations communautaires de base. Les groupements de promotion de femmes et les associations sportives et culturelles sont les plus nombreux.

Tableau 11: Association disposant de Reconnaissance juridique :

Localisation et cibles	Date de création	Désignation	Domaine d'intervention
Koussan	31/05/2011	Association des amis de la nature	Environnement social
Gourel Baïdy	06/09/2010	Feddé Bantaré Rewbé Gourel Baïdy	Développement-Economie-Social
Koussan	23/08/2010	Association pour le Développement de Koussan	Développement-Economie-Social
Sinthiou Moussa, Fergo, Goudiry et environ	07/10/2009	Association Inter-villageoise de Sinthiou Moussa, Fergo, Goudiry et environ	Santé-Education-Environnement-Solidarité
Sinthiou Seydi Mali	31/05/2010	Association Hisboul Awni	Développement-Economie-Social
Koussan	16/01/2009	Association des femmes de Koussan	Environnement, Santé, Développement

Source : Enquête GERAD, 2011

Les groupements de femme s'activent dans des activités génératrices de revenu telles que le maraîchage. Cependant, elles peinent à dynamiser leur activités du fait des faibles moyens de production et des difficultés d'accès difficile aux financements.

Les associations sportives est culturelles commencent à se constituer, mais rencontrent de nombreux problème d'organisation. En effet, l'absence de leadership capable de booster la dynamique actuelle est un fait entravant les orientations de la jeunesse. A cela s'ajoute les difficultés de financement, le conseil rural étant le seul pourvoyeur de ressources.

Les émigrés de certains villages de la communauté rurale sont également constitués en association. Ces associations interviennent directement dans les villages d'origines de leurs membres et participent au développement socio-économique de la communauté rurale. Cependant, il faut préciser que leur structuration et leur ancrage socio-institutionnel ne permet pas encore de développer des initiatives d'envergure à même d'impulser le développement de la communauté rurale. Elles constituent cependant, un potentiel à exploiter afin de propulser les OCB dans un réel entrepreneuriat communautaire.

Il convient néanmoins de signaler que la plupart des organisations de femme et des associations sportives de la communauté rurale ne disposent pas encore de reconnaissance juridique. Cependant, on note une demi-douzaine d'organisation villageoises ou inter villageoise bien structurée et disposant de reconnaissance juridique.

6.2. PROBLEMATIQUE DE LA GOUVERNANCE

Le diagnostic organisationnel de la communauté rurale de Koussan laisse entrevoir une panoplie d'acteurs avec des interactions autour d'enjeux de gouvernance territoriale. Or, la **gouvernance correspond à l'implication des populations locales et de l'ensemble des acteurs dans la gestion du territoire.**

Dans le cadre de la décentralisation les collectivités locales, à la faveur de la Lettre de Politique Sectorielle, doivent impulser le développement avec l'accompagnement des services déconcentrés de l'État à travers la planification et la maîtrise d'ouvrage des actions de développement. Les évolutions notées dans la mise en place du cadre légal et réglementaire de la décentralisation traduisent un changement plus général dans l'approche du gouvernement vis à vis des questions de gouvernance locale.

De nouveaux principes de responsabilisation et participation locales, de désengagement de l'Etat, de transparence dans les mécanismes de prise de décision et de redevabilité devant les populations, guident la conception et la mise en œuvre des actions de développement. L'objectif est de faire accéder efficacement le monde rural aux services sociaux essentiels (santé, éducation, eau potable, etc.) en tant que citoyens et au marché en tant qu'agents économiques. Les objectifs globaux de ces dispositions sont l'élargissement de l'accès à des services sociaux de base qui prend en compte la correction de disparités.

Au regard de ces dispositions les élus doivent dans le cadre de l'exercice de leurs compétences veiller à garantir sur l'échelle territoriale une allocation et répartition des équipements et infrastructures garantissant l'équité dans l'accès aux services sociaux de base et la promotion des territoires. Malgré ces séries de réformes mises en œuvre pour renforcer les prérogatives institutionnelles du conseil rural et les contributions des projets et

programmes pour assurer un développement local participatif, de nombreuses insuffisances demeurent, dont notamment :

- Une participation encore faible des populations rurales et de la société civile dans les prises de décisions ;
- l'arbitrage des ressources budgétaires ;
- la participation de la population dans les choix et priorités.

Tableau 12: Réalisation de la communauté rurale (2011)

Domaine	Année	Localisation	Action réalisée	Partenaire	Montant	Contribution CR
Hydraulique	2011	Koussan	Pompe + groupe	PNDL	13.000.000 F	10%
	2011	Lélékone	Puits (en cours)	PNDL	6.000.000 F	10%
	2011	Koussan	Réparation FMFT	PNDL	1.000.000 F	10%
Education	2011	Sinthiou Seydi Mali	Construction classe	PNDL	6.400.000 F	10%
	2010/2011		Fourniture scolaire + Réparation toiture	-	2.248.000 F	
	2011	Sinthiou Mbailadji	Construction Abris provisoire		25.000 F	
	2011	Koussan	Décorations école		42.0000 F	
Santé	2011	Poste de santé + case de santé	Dotation de médicaments et hygiène		2.830.000 F	
	2011	Lélékone	Construction de case de santé	PNDL	6.979.980 F	10% (reste 5% garantie)

Sources : Secrétariat CR de Koussan, 2011

La conséquence en est une inadéquation quantitative et qualitative des services fournis pour répondre aux besoins prioritaires des populations et une insuffisante valorisation des potentialités. Au niveau de la CR de Koussan, on note une certaine inadéquation entre les besoins prioritaires des populations et les choix des investissements opérés par le conseil rural en 2011. En effet, le diagnostic avait fait ressortir :

- Pour le secteur de l'éducation : l'insuffisance des salles de classes construites en dur et l'éloignement des écoles pour certains villages, ce qui causait des problèmes d'accès pour les enfants scolarisables de la CR. Concomitamment, au niveau des écoles existantes, le faible niveau d'équipement constituait un handicap pour offrir un service éducatif de qualité ;
- Pour le secteur sanitaire : l'éloignement des structures sanitaires existantes combinées au faible niveau de dotation en matériels médicaux et ressources humaines de qualité constituait un frein à l'offre de services de soins de qualité. Cette situation induisait un fort recours aux structures de Goudiry par la population de la CR ;
- Pour le secteur de l'eau potable : les villages de la zone de Doulouyabé sont caractérisés par un faible niveau couverture en eau potable. Même si c'est à un degré moindre, la population du village de Koussan est confrontée à des problèmes d'accès à l'eau potable également.
- Pour les autres secteurs : la population de la CR ne dispose pas de lieux d'échanges institutionnalisés et organisés, encore moins de réseaux de télécommunication efficaces, ce qui contribue à accentuer l'enclavement de la CR.

6.3. JEU DES ACTEURS

Principal pilier du développement local, le conseil rural, pour mener à bien ses activités, s'appuie sur un tissu de partenaires locaux et extérieurs en vue de promouvoir le développement local et la bonne gouvernance au sein de la collectivité local.

Tableau 13: Analyse des relations d'influence/dépendance entre les acteurs

Action de sur ↓	A1	A2	A3	A4	Total influence
	Collectivités locales	Administration et services déconcentrés	Partenaires techniques et financiers	Organisations communautaires de base	
A1 Collectivités locales		Sollicitations pour actes administratifs réglementaires et d'encadrement technique dans le cadre de la gestion locale	Recherche de financement et d'un appui conseil sur les choix techniques à opérer	Relation partenariale dans la mise en œuvre des activités et intermédiation au près des PTF, l'administration et services déconcentrés	
Note		1	1	2	4
A2 Administration et services déconcentrés	Missions de contrôle de légalité et d'encadrement technique		Contrôle de la démarche et des procédures de mise en œuvre des projets et programmes	Garantissent les actes constitutifs et de contrôle de l'action des OCB et assurent un appui technique	
Note	3		2	3	8
A3 Partenaires techniques et financiers	Assure un appui conseil dans les choix techniques et la réalisation des actions prévues par l'octroi de financements	Déclinaisons des missions, comptes rendus d'activités menées, implication/partenariat Appui technique et ou logistique		interlocuteurs dans la mise en œuvre et gestion des activités	
Note	3	2		2	7
A4 Organisations communautaires de base	Contrôle citoyen sur les actions de développement	Sollicitations actes administratifs, appui technique et conseil, intermédiation	Recherche appui technique et financier		
Note	3	1	1		4
					20
Total dépendance	9	3	4	5	

La méthode d'analyse du jeu des acteurs envisagée à partir de ce tableau permet d'apprécier les rapports de force entre acteurs et à étudier leurs convergences et divergences dans le cadre de la gouvernance locale. Le tableau relatif à la stratégie des acteurs a permis d'identifier la position par rapport à un cadre relationnel et à un jeu d'influence/dépendance, d'enjeu et de pouvoir. Un système de notation a permis de mesurer ce jeu d'influence/dépendance

L'analyse du jeu des acteurs intervenant dans le développement local dans la communauté rurale de Koussan permet de faire certains constats :

- La forte dépendance de l'institution locale qui devait être le principal acteur structurant les actions de développement local dans la collectivité. Le constat qui se dégage du tableau est sa dépendance quasi-structurelle aux actions des partenaires techniques et financiers, ainsi que de l'administration et des services déconcentrés de l'État. Cette situation s'explique par les faibles capacités techniques et financières, qui réduisent de manière assez serrée les actions et initiatives de développement de l'institution locale.

- Le manque de moyens des services déconcentrés de l'État constitue la principale entrave à leurs actions de supervision et de contrôle des activités de l'institution locale. Cependant, leurs prérogatives dans le cadre de l'accompagnement des collectivités expliquent leur situation d'influence que le tableau a fait ressortir. En effet, ils constituent les acteurs du contrôle de légalité. Garants de la légalité et soucieux d'un développement équilibré et harmonieux du territoire, ils doivent jouer un rôle indispensable et délicat car devant trouver les bons équilibres entre faciliter le développement local et être le garde-fou pour limiter les risques économiques et écologiques d'un développement incontrôlé.
- La relative autonomie des partenaires techniques et financiers constitue l'une des préoccupations majeures dans la gestion des projets locaux. En effet, leurs actions doivent être inscrites dans le cadre de la planification de l'institution locale et en adéquation avec la politique de développement de l'ARD. Cependant, même si c'est à un degré moindre, on note une certaine liberté de choix de leurs sites d'intervention et de leurs actions. Ceci explique leur situation d'influence, d'autant plus que leurs actions déterminent également les réalisations de l'institution locale.
- Les organisations communautaires de base sont le plus souvent très passifs d'où leur situation de dépendance révélée par le tableau. En tant qu'électeurs et contre-pouvoirs, ils doivent jouer un rôle décisif dans le développement local, d'autant que la décentralisation leur confère ce pouvoir. Cependant, on note qu'elles sont contraintes par l'insuffisance des moyens matériels et financiers, mais surtout par leur faible maîtrise technique des actions qu'elles veulent promouvoir.

6.4. CAPACITES DE L'INSTITUTION LOCALE

Mis en place pour la première fois en 2009, le conseil rural de Koussan est chargé d'assurer la promotion du développement local au sein de la communauté rurale à travers l'application des domaines de compétences transférées.

► Capacités humaines de l'institution locale

- Composition du conseil rural

Le conseil rural de Koussan est composé de 36 conseillers. La répartition par sexe révèle un déséquilibre net en faveur des hommes qui sont au nombre de 30, soit 83,33% du conseil. La répartition par zone oscille légèrement la balance en faveur de la zone de Goudiry Foulbé qui compte 6 villages et 14 conseillers, soit 39,9% des élus.

Tableau 14: Répartition des conseillers ruraux par Zone

Zone	Nombre de conseillers	Pourcentage
Zone de Goudiry Foulbé	14	38,90%
Zone De Doulouyabé	11	30,55%
Zone de Koussan	11	30,55%
TOTAL	36	100%

Sources : Secrétariat CR de Koussan, 2011

Les zones de Koussan et Doulouyabé se répartissent équitablement les 22 autres conseillers. Il faut cependant préciser qu'à lui seul le village de Koussan, chef lieu de la communauté rural compte 11 conseillers, soit 30% des membres de conseil.

Tableau 15: Répartition par âge du conseil rural

Classe d'âge	Nombre	Pourcentage
[30-40]	5	14,7%
[40-50]	7	20,5%
[50-60]	10	29,4%
[60-70]	6	15,6%
70 et plus	6	17,64%
TOTAL	36	

Sources : Secrétariat CR de Koussan, 2011

L'analyse de la structure par âge du conseil rural montre que 65% des conseillers ont moins de 60 ans et un seul conseiller a atteint 80ans. Autrement dit, les conseillers sont relativement jeunes avec une prédominance de la tranche d'âge 40-60 ans. Cependant, aucun jeune de moins de 30 ans ne siège au conseil rural alors qu'on dénombre 5 ayant la trentaine, soit 14,7% des conseillers.

- Niveau d'instruction et d'expérience

Le niveau d'instruction des élus de la communauté rurale est relativement faible avec 50% de conseillers non instruits. Parmi les 18 conseillers scolarisés 2 seuls ont atteint le niveau moyen et secondaire, soit 5,6% des conseillers, 27, 8% ont fait des études primaires et 16, 6% sont des arabisants.

Tableau 16: Le niveau d'instruction des élus locaux

Niveau	Nbre de conseillers	Pourcentage
Secondaire	2	5,60%
Primaire	10	27,80%
Arabisant	6	16,60%
Aucun	18	50%
TOTAL	36	100%

Sources : Secrétariat CR de Koussan, 2011

La plupart des conseillers en sont à leur premier mandat (69,45%) et n'ont reçu aucune formation en matière de gestion des collectivités locales. 11 conseillers, soit 30,55% ont déjà siégé dans l'ancienne communauté rurale de Dougué. Parmi ces élus, 6 sont entrain d'exercer leur 3^{ème} mandat et les 5 autres en sont à leur deuxième mandat.

Tableau 17: Nombres de mandats exercés

Nombre de mandat	Nombre de conseillers	Pourcentage
Premier Mandat	25	69,45%
Deuxième Mandat	5	13,88%
Troisième Mandat	6	16,66%
TOTAL	36	100%

Sources : Secrétariat CR de Koussan, 2011

L'analyse de l'appartenance politique des élus locaux révèle que la communauté rurale est essentiellement dominée par la coalition Benno Siggil Sénégal qui regroupe plus de 83% des élus locaux.

- Organisation et fonctionnement du conseil rural

Organisation. Le conseil rural de Koussan compte deux organes : l'organe exécutif et l'organe délibérant. Outre ces deux organes, le conseil est organisé en commissions spécialisées dans la gestion des compétences transférées. Il s'agit notamment :

- la commission environnement,
- la commission éducation et formation,
- la commission jeunesse, sport et culture,
- la commission santé-hygiène publique,
- la commission domaniale.

Ces instances du conseil rural sont appuyées dans leur rôle de promotion du développement local par un assistant communautaire qui joue un rôle primordial dans le fonctionnement du conseil. Il gère à la fois le secrétariat et l'état civil, ce qui constitue une lourde charge compte tenu de l'ampleur des activités.

Fonctionnement. Le conseil rural règle par ses délibérations les affaires de la communauté rurale relatives aux programmes de développement économique, social et culturel. Il est consulté sur toutes les questions intéressant la CR notamment celles relatives aux projets d'aménagement et d'équipement.

Tableau 18 : Récapitulative des différentes délibérations du conseil rural

Date	Activités
13/04/2009	Election du bureau du conseil rural
03/06/2009	Examen du Budget Mise en place des commissions techniques Délibération sur la Réserve Naturelle Communautaire du Boundou
12/01/2010	Information de l'élaboration du PLD 2010/2014/PAI 2010
20/03/2010	Examen du budget 2010 Délibération des demandes de terrain
15/01/2011	Elaboration du Plan Annuel D'investissement (PAI) 2011 Vote du Budget 2011-10-12 Etude de la demande de rattachement à la communauté rurale de Boynguel Bamba du village de Sinthiou Moussa
12/03/2011	POCL-Santé
31/03/2011	Formation du CLEF (Comité Local d'Education et de formation)
09/07/2011	Présentation de l'exécution du budget 2011 Affaires domaniales Virements de crédits
19/09/2011	Modalités de subventions des ASC

Sources : Secrétariat CR de Koussan, 2011

Contraintes liées au fonctionnement du conseil rural : Nouvelle communauté rurale, mise en place seulement en 2009, Koussan peine encore à trouver les moyens de sa politique. Le conseil rural ne dispose pas encore de maison communautaire, d'anciens locaux situés dans la commune de Goudiry sont actuellement utilisés pour assurer la coordination des activités. Le conseil manque également de moyen logistique pour assurer ses activités. A cela s'ajoute l'enclavement du village centre non seulement par rapport aux autres villages mais surtout par rapport à la route nationale. Le déficit de formation et de motivation des conseillers dans la gestion des affaires publiques constitue un autre problème qui freine l'exécution des activités du conseil rural de Koussan.

► **Analyse de la situation financière**

L'analyse de la situation financière de la CR de Koussan sera axée sur l'identification et l'analyse des ressources financières d'une part, et d'autre part, l'étude des dépenses.

- Identification et analyse des ressources financières

Les recettes du conseil rural de Koussan sont relativement faibles et proviennent pour l'essentiel des fonds de dotation et de concours. La part des recettes de fonctionnement issues de la collectivité locale atteint difficilement le seuil des 10 millions.

Tableau 19 : Les recettes en 2010 :

N°	Dates	Désignation	Montant
1		Fond de dotation	11.000.000 F
2		Fond de concours	30.000.000 F
3		PNDL +2009	34.180.327 F
4	20/12/2009	Héritage patrimoine	192.730 F
5	22/02/2010	Campement chasse	300.000 F
6	17/03/2010	Animaux en fourrière	548.480 F
7	02/08/2010	Produits forestiers saisis	35.000 F
	02/06/2010	D.A.O	150.000 F
8	06/09/2010	Secteurs forestiers	100.000 F
9	10/12/2011	DRP	54.000 F
10	27/10/2011	Vignettes et état civil	143.000 F
11	10/11/2010	Taxe rural	2.887.000 F
12	06/01/2011	DRP	90.000
13		Report fond de concours 2009	5.000.000 F
TOTAL			84.671.537

Sources : Secrétariat CR de Koussan, 2011

Les recettes sur fonds propres du conseil constituées par les produits d'exploitation, les produits domaniaux, les impôts locaux et les produits divers représentent seulement 4.500.210 F CFA, soit 5,31% de l'ensemble des recettes enregistrées en 2010. Si faible soit-il, ce montant est cependant supérieur aux prévisions qui ont été recouverts à hauteur de 118,5%. Durant la même année, la taxe rurale est recouvrée à 144,35% avec un surplus de 887.000 F CFA.

Les recettes du fond de dotation de l'Etat constituent la grande masse du fond de fonctionnement et d'investissement de la communauté rurale. Les fonds de dotation représentent 12,9% des recettes. Le fond de concours quant à lui représente 35,4% des ressources, à ce montant, il faudrait ajouter le report de 2009 fixé à 5,9%. Ainsi, le financement direct de l'Etat à la communauté rurale est égal à 54,2% des recettes exécutées en 2010.

Les fonds de dotation du occupent une autre part importante du budget de la communauté rurale avec 35.180.327 F CFA alloués en 2010, soit 41,54% des recettes exécutés.

- Les dépenses du CR

Les dépenses de la CR se structurent en dépenses de fonctionnement et en dépenses d'investissement. La législation en matière de finances locales adopte le principe selon lequel les recettes existantes des collectivités territoriales doivent financer leurs dépenses.

Tableau 20 : Les dépenses exécutés en 2010

Nature	Désignations	Montant
Fonctionnement	Achat carburant- Recensement Administratif	499.757 F
	Indemnité PCR	1.678.200 F
	Retenu sur Indemnité PCR	121.800 F
	Indemnité 1 ^{er} vice PCR	300.000 F
	Indemnité 2 ^{ème} vice PCR	300.000 F
	Indemnité ASCOM	1.281.360 F
	Retenu sur Indemnité ASCOM	230.640 F
	Carburant participation fêtes officielles	199.764 F
	Achat de registres de Naissances	100.000 F
	Achat de registre de décès	30.000 F
	Carburant PCR	299.628 F
	Carburant PCR	300.200 F
	Investissement	Versement apport PNDL 2007 pour adduction
Apport PNDL 2007 pour UCT et abris		1.425.325 F
Equipement UTC à Koussan (PNDL)		2.610.396 F
UTC à Goudiry Foubé, Doulouyabé, Tounké (PNDL)		6.866.786
Participation à la culture		1.000.000 F
versement apport PNDL		2.000.000 F
Achat produits pharmaceutiques		1.300.000 F
Achat produits pharmaceutiques		300.000 F
Achat maillots, coupes et ballons		1.000.000 F
Achats moustiquaires		1.000.000 F
Fonçage de puits à Lélékone		2.997.938 F
Versement contre partie PNDL, convention 2010		1000.000 F
Fournitures scolaires		2.248.000 F
Achat produits hygiène		238.000 F
Construction abris UCT à Goudiry Foulbé, Doulouyabé, tounké		3.314.746
Reliquat construction abris UCT Goudiry Foulbé, Doulouyabé, Tounké		368.305 F
Décompte N° case de santé Sinthou Moussa		3.843.600 F
Construction salles de classe à Sinthiou Seydi Mali		3.548.160 F
Paiement remise chefs de villages	133.300 F	

Source : Secrétariat CR de Koussan

Les frais de fonctionnement occupent près de 12% des dépenses et concernent en général des indemnités du PCR, de ses vices présidents et de l'ASCOM mais également l'achat de carburant pour les déplacements du PCR, ainsi que les frais de l'Etat civil et du secrétariat.

Tableau 21: Rrécapitulatif de dépenses exécutées

Dépenses	Montant	Pourcentage
Investissement	37.511.756 F	88,15 %
Fonctionnement	5.041.149 F	11,85%
TOTAL	42.552.905 F	100%

Sources : Secrétariat CR de Koussan

Comme nous l'avons déjà précisé, les dépenses prévus ont été seulement exécutés à 43,9%. Cependant, il faut noter l'importance des dépenses d'investissement. Ces dépenses représentent 88,15% et servent pour la plupart au versement de la contrepartie du conseil rural aux projets financés par le PNDL pour la réalisation de salles de classes, de puits hydrauliques, d'UCT, etc.

- Situation d'exécution du budget

L'année 2010 permet de mieux analyser le niveau d'exécution du budget de la communauté rurale. En effet, nouvellement mis en place en Avril 2009, le conseil n'a pu examiner le budget qu'au mois de juin, ce qui a largement affecté son exécution.

Tableau 22: Situation d'exécution du budget de la CR de Koussan

Année	2009	2010	Avril 2011
Situation d'exécution du budget des recettes			
Prévision	52.118.200 FCFA	96.838.227 FCFA	108.172.278 FCFA
Exécution	12.478.200 FCFA	87.671.537 FCFA	723.000 FCFA
Différence	39.640.000 FCFA	9.166.690 FCFA	107.449.278 FCFA
Taux d'exécution	23,9%	90,53%	0,67%
Situation d'exécution du budget des dépenses			
Prévision	52.118.200 FCFA	96.838.227 FCFA	108.172.478 FCFA
Exécution	7.703.000 FCFA	42.552.905 FCFA	4.266.335 FCFA
Différence	44.415.200 FCFA	54.285.322 FCFA	103.906.143 FCFA
Taux d'exécution	14,78%	43,9%	3,9%

Sources : Secrétariat CR de Koussan

Les recettes ont été exécutées à plus de 90% en 2010 alors que les dépenses n'ont été réalisées qu'à hauteur de 43,9%. Autrement dit, plus de 51% de recettes disponibles n'ont pas été dépensés en 2010.

ENJEUX

Principale structure chargé du développement économique et social de la communauté rurale, le conseil rural est confronté à un destin prometteur compte tenu des ressources exploitables dans la communauté rurale. Cependant, face au niveau de formation et d'expérience des acteurs locaux et le problème de disponibilité des moyens logistique, il est nécessaire d'appuyer l'institution locale, à travers notamment :

- le rehaussement du niveau d'équipement de la communauté rurale : construction et équipement d'une maison communautaire, dotation de véhicules, etc.
- le renforcement des capacités des élus locaux en matière de gouvernance et de promotion du développement local

Par ailleurs, dans le cadre de la promotion de la gouvernance territoriale, il est nécessaire d'opérer une meilleure structuration des organisations communautaire de base. D'autant plus qu'elles ont initié des activités ayant conduit à la réalisation de projets de développement axé dans le domaine social. Il est nécessaire de :

- assurer la création de structures d'épanouissement pour les jeunes ;
- créer et redynamiser les structures associatives, renforcer les capacités des acteurs, à travers l'appui à la reconnaissance et à l'élaboration de plans d'action ;
- impulser et appuyer l'initiation d'activités culturelles en valorisant le potentiel culturel de la zone.

**DEUXIEME PARTIE :
SYNTHESE DU BILAN
DIAGNOSTIC**

I- SYNTHSE DU BILAN DIAGNOSTIC

Le diagnostic des conditions de vie socioéconomique et besoins des populations de la CR de Koussan a fait ressortir plusieurs enjeux majeurs auxquels le PLD devrait apporter des éléments de réponse :

Un taux d'accès des populations aux services sociaux de base à améliorer

Le diagnostic a permis de relever :

- l'insuffisance des salles de classes construites en dur et l'éloignement des écoles pour certains villages, ainsi que le faible niveau d'équipement des écoles élémentaires existantes ;
- l'éloignement des structures sanitaires existantes et le faible niveau de dotation en matériels médicaux et ressources humaines de qualité des structures sanitaires de la CR ;
- le faible niveau couverture en eau potable du fait de l'insuffisance des points d'eau moderne, la non fonctionnalité de la plupart des ouvrages hydrauliques et la prédominance du recours aux puits traditionnels pour l'approvisionnement en eau des ménages ;
- la situation d'enclavement de la CR du fait de l'inexistence de marchés permanents ou hebdomadaires, l'absence de routes goudronnées et la défaillance des réseaux de télécommunication.

► Analyse de l'indice d'équipement

L'analyse de l'indice d'équipement qui permet d'apprécier le niveau d'équipement des localités, a consisté à affecter des notes aux différents équipements comme l'indique le tableau ci-dessous :

Tableau 23 : Analyse de l'indice d'équipement

Equipements		Notes
Equipement Sanitaire	Poste de Santé	4 000
	Case de Santé	1 000
	Total	5 000
Equipements scolaires	Ecole primaire	4 900
	Ecole arabe	100
	Total	5 000
Equipement hydrauliques	Forage	9000
	Mini forage MFT	800
	Puits moderne	200
	Total	10 000

Les résultats de cette analyse ont permis d'élaborer la carte d'indice d'équipement de la CR de Koussan et de dresser la typologie suivante :

- Les villages sous équipés : hormis les puits traditionnels qui constituent les sources d'approvisionnement en eau, le village de Thieke qui compte une population estimée à 135 habitants est caractérisé par un niveau de sous équipement très marqué.

- Les villages à indice faible : le poids démographique du village de Koussan combiné à l'état de non fonctionnalité des équipements hydrauliques de Toumounguel et le faible niveau d'équipement sanitaire de Dakaba rendent très faible la couverture des besoins en service sociaux de base de leurs populations respectives.
- Les villages à indice moyen : englobent des villages avec une taille démographique moyenne et dont l'indice d'équipement est tiré par l'existence d'écoles élémentaires et dans une moindre mesure de puits modernes.
- Les villages à indice correct : concernent des villages de taille démographique variable mais qui renferment au moins un équipement structurant, notamment une école, une structure sanitaire et/ou un ouvrage hydraulique.

Cette carte est un bon outil d'aide à la décision, car permettant d'illustrer le niveau d'équipement par zone.

Un système de production et fonctionnement de l'économie locale à dynamiser

Les tendances relevées dans le diagnostic révèlent que l'économie locale est dominée par les secteurs agro pastoraux avec plus de 90% de la population active, cependant :

L'agriculture, malgré les potentialités d'un cadre physique, climatique et foncier, reste peu performante du fait :

- du sous-équipement des producteurs,
- des difficultés d'accès aux financements,
- du faible niveau d'encadrement pour certaines spéculations,
- du manque de diversification agricole avec l'émergence de nouvelles cultures commerciales.

L'élevage : il constitue une activité à soubassement culturel séculaire aux potentialités fourragères et en eaux, qui reste dominé et limité particulièrement par son caractère extensif.

En plus de ce facteur il est confronté :

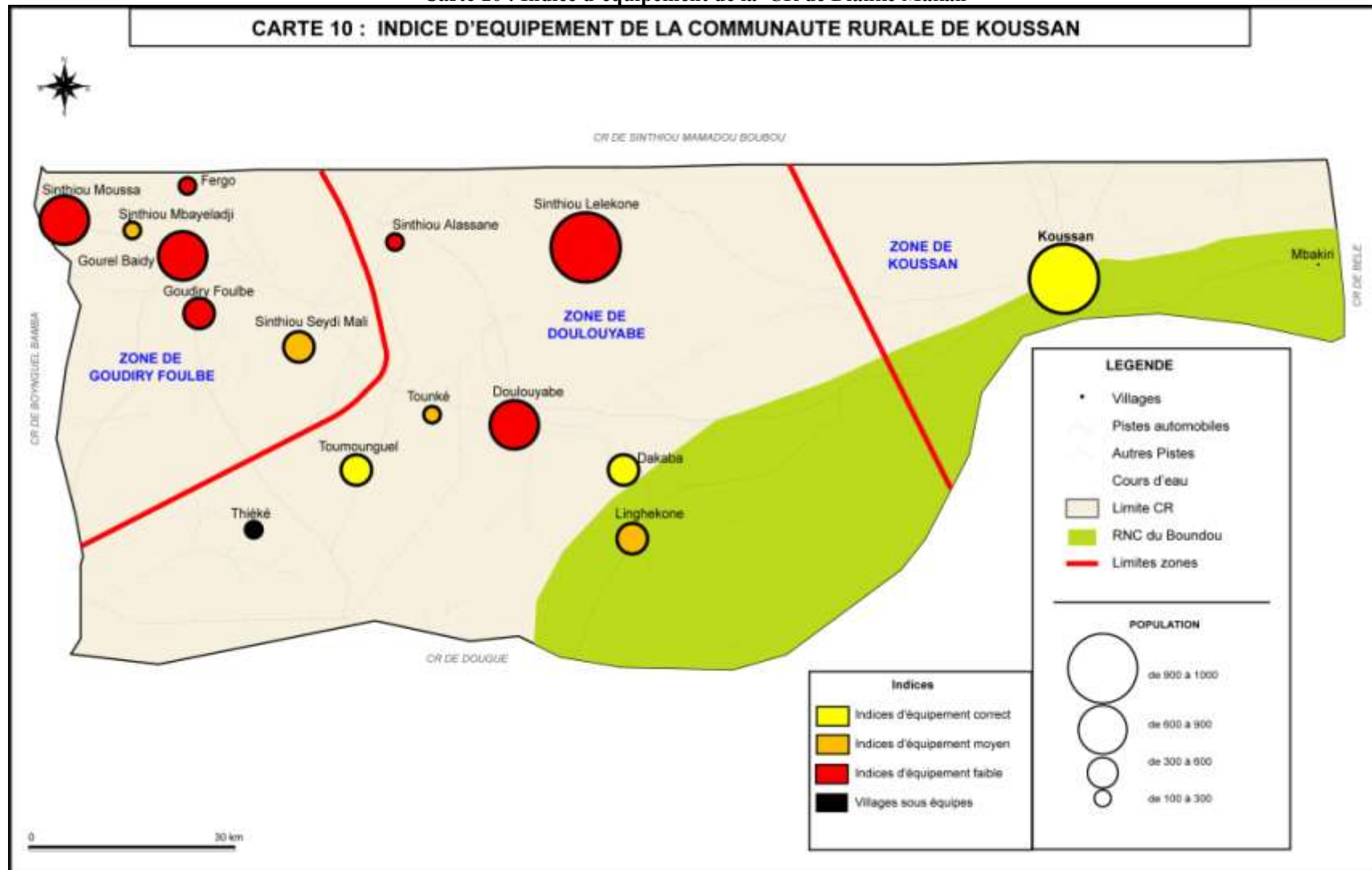
- à la récurrence de certaines maladies et vols de bétail ;
- à la faiblesse du niveau d'accès aux soins de santé animale ;
- à la forte pression sur les ressources forestières ;
- à la récurrence des feux de brousse ;
- à l'inexistence de filières de transformations des produits et dérivés pour renforcer la chaîne de valeurs ;
- à l'inexistence d'un POAS pour limiter les conflits sociaux, garantissant de meilleures conditions de pratique de l'activité.

Le commerce, l'artisanat, les AGR et les équipements d'allègement des femmes : secteurs encore en léthargie pour favoriser une amélioration des revenus

Ils constituent des secteurs transversaux importants de l'économie locale compte tenu de leur impact en termes de création d'emplois et de richesses, mais au niveau de la CR de Koussan , leur essor restent entravés par de nombreuses contraintes :

- l'inexistence d'infrastructures commerciales modernes ;
- la récurrence des pannes des moulins ;
- la faiblesse des moyens technique et financier d'appui à la production ;
- le déficit de formation et d'encadrement des acteurs pour la valorisation des productions.

Carte 10 : Indice d'équipement de la CR de Dianké Makan



Source : Enquêtes GERAD, 2011

Un système d'appui à la production et infrastructures peu performant

Il est organisé autour des réseaux de transport, de communication, ainsi que des secteurs de l'énergie et des services financiers décentralisés. Le bilan diagnostique a montré un système globalement défaillant pour assurer une valorisation et promotion des potentialités économiques locales. Les goulots d'étranglement sont :

- un système de transport aléatoire et très onéreux ;
- un réseau routier constitué de pistes très dégradées ;
- l'enclavement des villages ;
- une couverture téléphonique largement déficitaire ;
- une absence de couverture hertzienne et électrique (haute tension) ;
- aucune couverture en ligne de financement en direction des OCB

Le sport et la culture restent des secteurs à promouvoir

Le poids des jeunes au niveau de la structure démographique et les potentialités culturelles de la CR ne permettent pas de dynamiser les secteurs de la culture et des sports du fait :

- d'une absence d'équipements et d'infrastructures adéquats ;
- d'un manque de formation et d'encadrement des acteurs ;
- de l'inexploitation du patrimoine culturel ;
- de l'absence de financements pour appuyer les initiatives des acteurs.

Problématique environnementale : des ressources importantes à préserver de menaces réelles

La problématique environnementale dans la CR de Koussan, est marquée par l'existence d'importantes ressources naturelles, mais qui de plus en plus subissent des menaces liées :

- à des actions anthropiques exacerbées par les passages et séjours de transhumants ;
- à la nature géomorphologique de la région ;
- à l'absence de conventions pour une gestion rationnelle et durable ;
- à la récurrence des feux de brousse aggravée par la léthargie des comités de lutte ;
- aux impacts des activités apicoles et agropastorales mal encadrées.

Cadre institutionnel et organisationnel de pilotage du développement : une gouvernance et un jeu d'acteur encore handicapés par beaucoup de faiblesses :

Les principes de responsabilisation et de participations locales édictés dans la mise en œuvre du cadre légal et réglementaire de la décentralisation pour impulser et cogérer l'animation du développement par les élus et la population peinent à connaître un réel envol au niveau de la CR du fait de la combinaison de plusieurs facteurs :

- les faibles capacités techniques et managériales des élus, de la société civile et du personnel d'appui pour la conduite des missions ;
- le faible niveau d'instruction et de formation des élus,
- la faible maîtrise des textes et lois de la décentralisation ;
- le faible niveau de satisfaction des besoins de la population en matière d'accès aux services sociaux de base (eau, éducation, santé)
- le déficit des moyens technique, logistique, humain et financier ;
- un encadrement défaillant des services déconcentrés et des PTF.

Le tableau ci après récapitule le diagnostic, dresse les atouts et les contraintes et propose des solutions dans une perspective de développement local.

Tableau 24: Synthèse diagnostic

DOMAINES	POTENTIALITES	CONTRAINTES	HYPOTHESES DE SOLUTION	
ACCES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE	Eau	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'un réseau AEP à Goudiry - Existence de 2 forages - Existence de 3 mini forages 	<ul style="list-style-type: none"> - Prédominance des puits traditionnels - Insuffisance des points d'eau - Non fonctionnalité des puits hydrauliques - Absence de structures de gestion formées au niveau de plusieurs points d'eau 	<ul style="list-style-type: none"> - Réhabilitation des puits hydrauliques non fonctionnels - Fonçage de nouveaux puits hydrauliques - Mise en place et formation des structures de gestion des puits d'eau
	Sante	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de 2 postes de santé - Existence de 3 cases de santé 	<ul style="list-style-type: none"> - Sous équipement des cases de santé - Enclavement des villages - Insuffisance du personnel sanitaire - Difficulté dans l'évacuation des urgences 	<ul style="list-style-type: none"> - Equipement des structures de santé - Affectation de personnel de santé - Equipement des cases de santé - Formation du personnel d'appui (matrone, ASC) - Désenclavement des villages
	Education	<ul style="list-style-type: none"> - Existence 12 écoles élémentaires - Existence de Daaras et école coranique 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'abris provisoires - Absence d'équipement dans les écoles - Absence de CEM - Existence de Cycle incomplet - Déperdition scolaire - Insuffisance de classe d'alphabétisation - Insuffisance de salles de classe - Existence de classes multigrades 	<ul style="list-style-type: none"> - Construction équipement de nouvelles salles de classe - Construction équipement d'un CEM - Sensibilisation des parents - Ouverture de classe d'alphabétisation - Affectation de personnel enseignant pour éviter les classes multigrades
SYSTEME DE PRODUCTION ET FONCTIONNEMENT DE L'ECONOMIE LOCALE	Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de sols riches dans les bas fonds - Bonne pluviométrie 	<ul style="list-style-type: none"> - Sous-équipement des producteurs - Difficultés d'accès aux financements - Faible niveau d'encadrement pour certaines spéculations 	<ul style="list-style-type: none"> - Promotion de l'équipement des producteurs - Encadrement technique et financier des producteurs
	Elevage	<ul style="list-style-type: none"> - Importance et diversité du cheptel - Présence de la Falémé 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de conflits agriculteurs-éleveurs - Absence de convention de délimitation et de gestion des zones de parcours 	<ul style="list-style-type: none"> - Élaboration d'un PAOS
	Commerce	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de boutiques - Existence de moulins à mil 	<ul style="list-style-type: none"> - Absence de marché hebdomadaire ou permanent 	<ul style="list-style-type: none"> - Création de marchés hebdomadaires et permanents
	Artisanat	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de gisements d'or 	<ul style="list-style-type: none"> - Inorganisation de l'exploitation des gisements 	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation du secteur de l'exploitation des gisements d'or
	AGR	<ul style="list-style-type: none"> - Initiation d'activités maraîchères par les femmes 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de moyens matériels et financiers des femmes - Faibles capacités techniques des femmes 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement des moyens techniques, financiers et matériels des femmes
	Equipements d'allègement des femmes	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de moulins à mil - Existence de magasin de stockage 	<ul style="list-style-type: none"> - Déficit d'organisation et de formation des femmes - Absence de centre de formation des femmes - Absence de comités de gestion aux moulins - Non fonctionnalité de plusieurs moulins à mil 	<ul style="list-style-type: none"> - Réhabilitation des moulins non fonctionnels - Formation des femmes - Ouverture d'un centre de formation technique - Mise en place de comités de gestion des moulins
SYSTEME D'APPUI A LA PRODUCTION ET INFRASTRUCTURES	Transport	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'un véhicule de transport desservant le chef lieu et certains villages situés sur le principal axe routier de la CR 	<ul style="list-style-type: none"> - Inexistence de routes goudronnées - Délabrement des principales pistes desservant les villages de la CR 	<ul style="list-style-type: none"> - Réhabilitation des pistes de production - Renforcement des moyens de déplacements collectifs
	Réseau routier	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de pistes 	<ul style="list-style-type: none"> - Enclavement - Absence de voirie 	<ul style="list-style-type: none"> - Aménagement de pistes
	Couverture	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de centrale téléphonique 	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance de la couverture du réseau GSM 	<ul style="list-style-type: none"> - Couverture de la zone en réseau GSM

PLAN LOCAL DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNAUTE RURALE DE KOUSSAN

DOMAINES		POTENTIALITES	CONTRAINTES	HYPOTHESES DE SOLUTION
	téléphonique	- Existence de cabine téléphonique		
	Couverture hertzienne et électrique	- Proximité de la commune de Goudiry	- Absence de couverture du réseau hertzienne - Absence de couverture de réseau électrique	- Couverture de la zone en réseau hertzien - Electrification des villages de la CR
	Financement en direction des OCB	- Existence d'organisations communautaires de base - Présence de quelques partenaires au développement	- Manque de moyens matériels et financiers des acteurs locaux - Faibles capacités techniques des acteurs	- Renforcement des capacités techniques, matérielles et financières des acteurs locaux
SPORT ET LA CULTURE	Sport	- Existence d'ASC - Existence de terrains vagues	- Aires de jeux non aménagés - Absence de reconnaissance juridique pour les ASC	- Aménagement d'aires de jeux pour les jeunes
	Culture	- Existence de soubassement culturel	- Absence de foyers de jeunes - Absence de centre socio culturel et de formation technique	- Construction d'un foyer des jeunes multifonctionnel
PROBLEMATIQUE ENVIRONNEMENTALE	Ressources pédologiques	- Disponibilité foncière - Existence de sols riches - Existence de bas-fonds	- Feux de brousse - Dégradation des sols	- Lutte contre les feux de brousse - Equipement et redynamisation des comités de lutte contre les feux de brousse
	Ressources en eau	- Bonne pluviométrie - Existence de mares temporaires - Présence de la Falémé	- Changements climatiques - Diminution de la pluviométrie - Défectuosité de plusieurs puits - Tariessement précoce des mares	- Aménagement des mares ; - Réhabilitation des puits
	Ressources végétales	- Végétation diverse et dense - Existence de la Réserve Naturelle Communautaire du Boundou	- Feux de brousse - Disparition de certaines espèces	- Lutte contre les feux de brousse - Redynamisation et équipement des comités de lutte contre les feux de brousse
	La faune	- Nombreuses ressources fauniques du fait de la présence du parc de Niokolo Koba	- Tariessement des mares - Disparition de certaines espèces - Tariessement précoce des mares - Braconnage	- Aménagement des mares - Protection des espèces par la mise en place de brigade de surveillance - Lutte contre la déforestation pour assurer une régénération des espèces en voie de disparition
CADRE INSTITUTIONNEL ET ORGANISATIONNEL	Institutions	- Existence d'un organe délibérant - Existence d'un organe exécutif - Existence de commissions techniques	- Faibles capacités techniques et managériales - Absence de - Faible maîtrise des textes et lois de la décentralisation - Encadrement défaillant des services déconcentrés et des PTF	- Renforcement des capacités techniques, matérielles et logistiques des élus locaux - Construction d'une maison communautaire
	Société Civile	- Existence de plusieurs organisations communautaires de base	- Faible niveau d'implication des les prises de décisions relatives aux priorités de développement	- Meilleure implication de la société civile locale pour une promotion de la gouvernance territoriale
	Ressources financières	- Absence d'un réseau de partenariat décentralisé efficace	- Faible niveau de satisfaction des besoins de la population en matière d'accès aux services sociaux de base (eau, éducation, santé)	- Renforcement des capacités financières de l'institution locale

**TROISIEME PARTIE :
LES OBJECTIFS
STRATEGIQUES ET LES
ACTIONS PRIORITAIRES
DE DEVELOPPEMENT**

I- ORIENTATIONS STRATEGIQUES

Pour construire les fondamentaux en matière de développement, la CR a besoin de la participation de tous les acteurs. Le PLD constitue une occasion pour la définition d'un cadre de référence consensuel qui reflète les aspirations, perceptions et attentes de l'ensemble des «citoyens» de la collectivité locale d'une part, et de l'ensemble des autres acteurs évoluant dans l'espace communautaire, d'autre part.

1.1. LA DEMARCHE

► Restitution du diagnostic

La démarche adoptée pour l'élaboration du plan local de développement (PLD) de Koussan repose sur un dialogue territorial multi-échelle (villages, zones, communauté rurale), à partir de l'organisation de nombreuses consultations publiques. Il s'agit d'une co-production avec les acteurs et les citoyens dans l'optique d'assurer un diagnostic participatif exhaustif de l'ensemble des problématiques de développement de la CR. En effet Les secteurs de l'économie locale, de l'environnement, du genre, du cadre naturel (végétation, pluviométrie, sols, etc.), de la santé, de l'éducation, de l'hydraulique, etc. ont été diagnostiqués à travers une identification des différentes potentialités, contraintes et hypothèses de solutions formulées en actions de développement.

Dans une dernière étape, les résultats issus de ce processus dynamique ont été restitués sous formes d'ateliers où les populations locales ont pour chaque secteur, dégagé des hypothèses de solution dans une perspective de bonne gouvernance territoriale.

► Définition d'une vision

Les ateliers ont permis d'interroger l'avenir et les perspectives de développement à partir des problématiques et enjeux de développement issus du diagnostic. Cet exercice de questionnement collectif à permis de définir à partir des problématiques de développement les **leviers clefs** sur lesquels on peut s'appuyer pour favoriser le développement souhaité. Ces leviers constituent les **variables** fondamentales analysées sous forme de **matrice** à partir de laquelle les grandes options stratégiques en matière de développement devraient être soutenues.

Il s'agit de :

- l'économie locale et du système de production ;
- l'environnement et changements climatiques ;
- du désenclavement et des réseaux de communications ;
- l'accès aux services sociaux de base : santé, éducation et eau potable ;
- de la gouvernance locale et de la capacité financière ;
- de la Place et fonctions de la CR dans le système régional.

Ces variables qui ont été analysées dans une matrice avec les enseignements suivants :

ANALYSE DE LA MATRICE

Cette synthèse, ci-après, résume les variables clefs qui découlent des potentialités et contraintes mises en évidence par le diagnostic. En effet, sur la base d'interrogations collectives la construction d'un cadre stratégique partagé qui accorde une place privilégiée à la dimension territoriale dans sa problématisation était fondamentale dans la perspective du PLD. Ainsi, les grands enjeux et défis regroupés en problématiques de développement mis en évidence par le diagnostic territorial ont contribué à définir des leviers ou variables clefs qui sous-tendent les grandes options stratégiques en matière de développement territorial qui seront ensuite traduites en projets et programmes d'actions par les documents de planification opérationnelle.

La première variable est relative à l'économie locale et aux systèmes de production

Elle s'inscrit dans la dynamique de promotion des systèmes de production ruraux, base de l'économie, et création d'activités d'appoint autour du commerce, de l'artisanat et des AGR en vue de la promotion d'une économie locale, de la création de nouveaux créneaux et de diversification des revenus.

La deuxième variable a trait à l'environnement et aux changements climatiques :

C'est une problématique transversale, qui est perçue comme la capacité à gérer rationnellement les ressources tout en répondant aux besoins des générations actuelles sans compromettre ceux des générations futures. La dégradation d'un environnement est fortement liée à la pauvreté des territoires qu'il polarise, c'est pourquoi l'initiative de la mise en place de la Réserve Naturelle Communautaire de Boundou est à encourager. La rationalisation de l'exploitation des autres ressources devrait permettre de faire face aux menaces engendrées par les effets des changements climatiques et des actions anthropiques.

La troisième variable a trait au désenclavement et aux réseaux de communication :

L'articulation harmonieuse entre économie locale et système d'appui à la production et aux infrastructures constitue un enjeu majeur. La réussite de cette complémentarité entre ces deux secteurs permet d'assurer la valorisation des productions et la création de créneaux potentiels pourvoyeurs d'emplois et de richesses pour la dynamisation de l'économie locale. Ce secteur constitue un des plus lourds handicaps de la CR vis-à-vis de sa promotion économique et sociale.

La quatrième variable est relative l'accès aux services sociaux de base

L'accès aux services sociaux de base constitue un critère important pour mesurer le degré de pauvreté des ménages. En effet, l'éducation comme la santé constitue des facteurs clefs du développement durable. Il existe une relation dialectique entre éducation et les comportements d'ordre démographique. L'accès à l'eau potable qui constitue ainsi un facteur de développement durable, reste encore insatisfait dans la CR de Koussan. L'urgence est de fournir des équipements de qualité en réduisant les iniquités sociales et spatiales dans un souci d'une meilleure gouvernance territoriale.

D'autant plus que le monde rural est en proie en général à l'exode rural. Une des options du PLD devra être de promouvoir une véritable armature rurale soutenue par une dotation en équipement, mais aussi des mécanismes de financement pour accompagner les initiatives locales.

La cinquième variable est relative à la gouvernance locale et capacité financière

La CR constitue le pivot d'une gestion solidaire et concertée du territoire. Cette variable s'inscrit dans la dynamique irréversible de la décentralisation et préconise le renforcement du rôle de la collectivité locale en matière d'impulsion, d'animation et de financement du développement. Dans cette dynamique, les collectivités locales définissent les instruments de planification et recherchent les moyens financiers de mise en œuvre des actions envisagées dans un contexte de jeu d'acteurs empreint de pesanteurs techniques, socio culturelles d'une part et de contraintes financières aigues d'autre part.

La sixième variable s'intéresse au positionnement de la CR dans l'espace régional

Sur la base de la synthèse des différents atouts et potentialités, la vision du futur de Koussan consiste à en faire une communauté rurale bien intégrée dans l'espace régional grâce à un réseau de pistes et routes praticables en toute saison et une bonne couverture téléphonique et par les radios nationales publiques et privées. Grâce à son important potentiel agro-pastoral et forestier, la CR de Koussan contribuera à l'atteinte de l'objectif de la sécurité alimentaire dans la région de Tambacounda à travers la satisfaction des besoins de la population en produits vivriers, maraîchers, arboricoles fruitiers, en production animale et laitière.

Tableau 25: Matrice des variables stratégiques

Variables	FACTEURS					SWOT			
	Tendances lourdes	Faits porteurs d'avenirs/ Germes de changement	Incertitudes critiques	Acteurs	Stratégies passées et présentes	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Economie locale	Economie locale dominée par une agriculture et un élevage traditionnels et extensifs	Possibilité de développement de l'éco-tourisme avec la réserve naturelle communautaire du Boundou qui couvre une partie de la CR de Koussan	Capacité de modernisation des systèmes de production agropastoraux et de développement d'activités urbaines de services	Producteurs agricoles, Organisations paysannes, éleveurs, commerçants, services déconcentrés, OCB et partenaires	Initiations d'activités maraichères	Importance des eaux souterraines et de surface Richesse et diversité des sols Potentialités agropastorales et forestières réelles Présence de mares pour l'abreuvement du bétail	Difficultés d'accès aux semences et matériels agricoles Divagation des animaux avec le problème de la transhumance Absence de marché hebdomadaire ou permanent dans toute la CR	Conditions agro-climatiques favorables au développement des activités agropastorales	Baisse de la pluviométrie qui risque d'entraver la production agricole encore traditionnelle
Environnement et changements climatiques	Biodiversité favorisée par les conditions climatiques	Disparition de certaines espèces animales et végétales	Agressions anthropiques sur la biodiversité	Conseil rural, services déconcentrés, OCB et partenaires	Mise en place de la réserve naturelle communautaire du Boundou qui couvre une partie de la CR de Koussan avec des écogardes et des comités de vigilance formés	Ressources naturelles et fauniques importantes	Déboisement abusif avec les transhumants Feux de brousse Braconnage Tarisement des mares Destruction habitats naturels des animaux	Possibilité de développement de l'éco-tourisme avec la réserve naturelle communautaire du Boundou qui couvre une partie de la CR de Koussan	Baisse de la pluviométrie Erosion hydrique
Désenclavement et communications	Enclavement de la CR de Koussan	Mise en circulation d'un véhicule de transport en commun	Manque d'intégration à l'espace régional et national du fait de l'enclavement et de la difficulté à capter les radios sénégalaises	Conseil rural, services déconcentrés, OCB et partenaires	Elaboration d'un plan de communication	Présence d'un car de transport en commun « horaire » qui effectue la liaison quotidienne avec Goudiry	Villages inaccessibles pendant l'hivernage Pistes impraticables pendant l'hivernage Difficultés à capter les radios sénégalaises Faible couverture téléphonique Enclavement et absence de centralité du chef-lieu de la CR par rapport aux autres villages	Radio communautaire de Goudiry qui couvre la CR de Koussan	
Accès aux services sociaux de base : santé, éducation et eau potable	Faiblesse du niveau d'équipements collectifs et inégale répartition spatiale de ces infrastructures	Erection de Koussan en communauté rurale	Capacité à répondre aux besoins croissants en éducation, santé et eau potable	Conseil rural, services déconcentrés, OCB et partenaires	Sensibilisation sur la SCOFI avec Tostan	Présence de 2 postes de santé et d'1 forage à Koussan	Absence de cases de santé dans certains villages Faible niveau d'accès aux médicaments Problèmes socio-sanitaires liés aux fistules Manque d'écoles élémentaires Présence d'abris provisoires Absence de CEM entraînant des abandons scolaires après l'élémentaire Insuffisante couverture des	Présence de partenaire comme Tostan	Contraintes socio-culturelles avec l'excision et les mariages précoces entraînant la déperdition scolaire

PLAN LOCAL DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNAUTE RURALE DE KOUSSAN

Variables	FACTEURS					SWOT			
	Tendances lourdes	Faits porteurs d'avenirs/ Germes de changement	Incertitudes critiques	Acteurs	Stratégies passées et présentes	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
							besoins en eau potable		
Gouvernance locale et capacités financières	Diversité des acteurs en matière de gouvernance locale	Participation des femmes aux réunions initiées par le Conseil rural	Rivalité entre le PCR et le chef de village de Koussan	Conseil rural, services déconcentrés, OCB et partenaires	Renforcement des capacités des acteurs locaux	Assez bonne représentativité spatiale des conseillers ruraux	Enclavement et absence de centralité du chef-lieu de la CR par rapport aux autres villages qui rend hypothétique la participation des conseillers de ces villages aux réunions qui se tiennent à Koussan Faible représentation des femmes dans le conseil rural (9 femmes sur 36 conseillers) Faible niveau d'instruction des conseillers ruraux Manque de formation des conseillers ruraux en matière de décentralisation et gouvernance locale Absence de siège et de véhicule pour le conseil rural	Présence de partenaire comme le PNDL/ARD	Contraintes socio-culturelles sur fond de persistance des hiérarchies et de la stratification sociale traditionnelle (clivage entre descendants de nobles et de captifs)
Place et fonctions dans la région de Tambacounda	Faible intégration dans l'espace régional du fait de l'enclavement	Erection de Koussan en CR	Enclavement	Conseil rural, services déconcentrés, OCB et partenaires		Potentialités agro-pastorales et forestières susceptibles de permettre à la CR de Koussan de contribuer à la sécurité alimentaire dans la région	Enclavement	Réserve naturelle communautaire du Boundou	Changements climatiques et agressions anthropiques sur le potentiel forestier

Tableau 26: Analyse morphologique (à partir des enjeux et défis du bilan-diagnostic et des incertitudes critiques définies dans la matrice d'intelligence stratégique)

Variables	Hypothèse 1 (tendanciel)	Hypothèse 2 (souhaité)	Hypothèse 3 (inacceptable)
Economie locale	Economie locale dominée par une agriculture et un élevage traditionnels et extensifs	Economie rurale performante à travers la modernisation du système de production agro-pastorale et le développement de la fonction commerciale avec les marchés permanents et hebdomadaires	Insécurité alimentaire du fait de la baisse de la production agro-pastorale suite aux changements climatiques
Environnement et changements climatiques	Diversité des ressources naturelles et fauniques du fait des conditions climatiques favorables	Biodiversité réelle caractérisée par la richesse et la variété des ressources naturelles et fauniques	Perte de la biodiversité suite aux changements climatiques et aux agressions anthropiques
Désenclavement et communications	Enclavement de l'ensemble de la communauté rurale du fait de l'impraticabilité des pistes surtout pendant l'hivernage	Communauté rurale bien intégrée à l'espace régional et national grâce à un réseau de pistes et routes praticables en toute saison et une bonne couverture téléphonique et par les radios nationales publiques ou privées	Maintien de l'enclavement de la communauté rurale et de sa faible intégration à l'espace régional et national
Accès aux services sociaux de base : santé, éducation et eau potable	Faiblesse du niveau d'équipements collectifs et inégale répartition spatiale de ces infrastructures	Niveau d'équipement collectif et d'accès aux services sociaux de base satisfaisant dans toute la communauté rurale	Dégradation du niveau d'équipements collectifs et d'accès aux services sociaux de base
Gouvernance locale et capacités financières	Diversité des acteurs de la gouvernance locale (élus locaux, OCB, services déconcentrés, ONG, etc.)	Gouvernance locale participative avec la tenue régulière des réunions du Conseil rural et l'information/implication des populations à travers un système de compte-rendu performant (affichage, radios, canaux traditionnels, etc.)	Léthargie des instances de gouvernance locale et faible information/implication des populations à la gestion des affaires locales
Place et fonctions de la CR dans la région de Tambacounda	Rôle limité aux échanges commerciaux avec la ville de Goudiry pour l'approvisionnement en produits manufacturés de la communauté rurale	Bonne intégration à l'espace régional grâce au désenclavement et la contribution à la sécurité alimentaire de la région à travers la satisfaction des besoins en produits vivriers	Faible intégration à l'espace régional du fait du maintien de l'enclavement de la communauté rurale

1.2. VISION DU FUTUR ET SCENARIO GLOBAL SOUHAITE

Sur la base de la synthèse des différentes hypothèses, la vision du futur de Koussan consiste à en faire une communauté rurale bien intégrée dans l'espace régional et national grâce à un réseau de pistes et routes praticables en toute saison et une bonne couverture téléphonique et par les radios nationales aussi bien publiques que privées.

Grâce à son important potentiel agro-pastoral et forestier, la CR de Koussan contribuera à l'atteinte de l'objectif de la sécurité alimentaire dans la région de Tambacounda à travers la satisfaction des besoins de la population en produits vivriers, maraîchers, arboricoles fruitiers, en production animale et laitière. La Réserve naturelle communautaire du Boundou qui couvre une partie de la CR de Koussan permettra de diversifier les activités économiques locales à travers le développement de l'écotourisme, ce qui contribuera à renforcer le rayonnement de Koussan au plan national et international.

1.3. ORIENTATIONS STRATEGIQUES

Il est question ici de construire un cadre stratégique partagé qui s’inscrit dans les différents documents de politiques publiques et pour lequel la dimension territoriale est au cœur de la problématisation. A partir du questionnement des grands enjeux importants issus du diagnostic et qui ont été analysés en sous-système dans la réflexion sur la scénarisation, il s’agira de définir les grandes options stratégiques en matière d’aménagement du territoire que le Plan Local de Développement (PLD) pourra éventuellement traduire en actions programmes. Le cheminement stratégique devra s’inscrire dans le cadre d’une programmation des actions pour lesquelles, le PLD constitue un cadre d’orientation. Ces orientations doivent pouvoir être impulsées par le conseil rural de façon à donner une cohérence à toutes les actions planifiées à l’échelle locale.

OPTION 1	Diversification de l’économie locale à travers l’écotourisme et modernisation des systèmes de production agro-pastoraux en vue de contribuer à la sécurité alimentaire régionale et à l’amélioration des revenus des populations locales
O.S. 1	Promouvoir une Agriculture performante et durable adaptée aux réalités locales et permettant d’atteindre la sécurité alimentaire tout en se donnant comme perspective la diversification des productions et l’amélioration des revenus des ruraux
O.S. 2	Réhabiliter et redynamiser les périmètres maraichers
O.S. 3	Faciliter l’accès aux crédits
O.S. 4	Construire des parcs de vaccination du bétail
OPTION 2	Préservation de la biodiversité à travers des actions appropriées de lutte contre les agressions anthropiques et d’adaptation aux changements climatiques
O.S.5	Construire des bassins de rétention
OS 6	Réhabiliter les barrages
OS 7	Redynamiser et équiper les commissions de lutte contre les feux de brousse
OPTION 3	Promotion du désenclavement de la communauté rurale et de son intégration à l’espace régional et national à travers un réseau routier et de pistes praticables en toute saison et un accès approprié aux médias nationaux et à internet
OS 8	Etendre la couverture réseau GSM et Hertzien
OS 9	Construire des pistes : Axe 1 : Koussan – Goudiry (40 km) - Axe 2 : Koussan- Sithiou Moussa
OPTION 4	Promotion de l’équité sociale et spatiale en matière d’accès aux services sociaux de base dans la toute la communauté rurale
OS 10	Assurer pour tous un accès aux services de santé de qualité
OS 11	Assurer pour tous un service éducatif plus adapté
O.S 12	Assurer pour tous une fourniture en eau potable
OS 13	Promouvoir des équipements d’allègements des travaux des femmes
OS 14	Développer des équipements socio-culturels
OPTION 5	Promotion d’une gouvernance locale participative impliquant tous les acteurs publics, privés, communautaires et application des principes de transparence et imputabilité (obligation de rendre compte) dans la gestion des affaires publiques
OS 15	Renforcer les capacités techniques des élus et de la société civile
OS 16	Initier un programme IEC de renforcement de la citoyenneté
OS 17	Faire un diagnostic et valoriser le potentiel fiscal
OS 18	Renforcer les mécanismes de partenariat avec les services techniques

1.4. LE CADRAGE BUDGETAIRE

Les actions retenues doivent être exécutées sur une période de 6 ans 2012-2017, comme le montre d’ailleurs, le tableau ci-après :

Tableau 27: Plan d'actions

Thématique	Action à réaliser	Quantité	Localisation	Acteurs impliqués	Coûts	Echéance					
						A 1	A 2	A 3	A 4	A 5	A 6
OS 1 : Diversification de l'économie locale à travers l'écotourisme et modernisation des systèmes de production agro-pastoraux en vue de contribuer à la sécurité alimentaire régionale et à l'amélioration des revenus des populations locales											
	Construction de parcs de vaccination du bétail	4	Koussan, Lélékone, Gourel Baïdy, Sinthiou Moussa					1	1	1	1
OS 2 : Préservation de la biodiversité à travers des actions appropriées de lutte contre les agressions anthropiques et d'adaptation aux changements climatiques											
Environnement et Ressources Naturelles	Redynamisation et équipement des commissions de lutte contre les feux de brousse	15	Tous les villages				1				
	Réhabilitation et redynamisation de périmètres maraichers	10 x 1 ha	Koussan, Dakaba, Doulouyabé, Lélékone, Gourel Baïdy, Goudiry Foulbé, Sintiou Moussa, Toumounguel, Fergo, Lenghkone					2	2	2	2
	Faciliter l'accès aux crédits		(conditions de mise en place à étudier)								
	Construction de bassin de rétention		(à étudier)								
	Réhabilitation de barrages		Koussan, Gourel Baïdy, sinthiou moussa, Lélékone	PAPIL						2	2
OS 3 : Promotion du désenclavement de la communauté rurale et de son intégration à l'espace régional et national à travers un réseau routier et de pistes praticables en toute saison et un accès approprié aux médias nationaux et à internet											
Communication :	Extension couverture réseau GSM et Hertzien										
	Construction de piste :	2				1					
	Axe 1 : Koussan – Goudiry (40 km)	(40 km)									
	Axe 2 : Koussan- Sithiou Moussa	(20 km)									
4 : Promotion de l'équité sociale et spatiale en matière d'accès aux services sociaux de base dans la toute la communauté Rurale											
Accès aux services sociaux de base :	Réhabilitation de puits	3	Goudiry Foulbé, Doulouyabé, Sinthiou Alassane			3					
1- Hydraulique	Réhabilitation de pompe	4	Koussan (2), Fergo (2)			4					
	Fonçage de puits		Koussan, Doulouyabé, Sinthiou Seydi Mali				2			6	
	Extension réseau AEP	1	Koussan (voir Etudes PAISD)						1		
	Construction de Forage + Extension réseau	1	Lélékone / Sinthiou Alassane ; Toumbou						1		
2- Santé	Réhabilitation + équipement de poste de santé	1	Koussan								
	Construction de case de santé+	7	Dakaba, Sinthiou Seydi Mali,			1	1	1	1	1	2

1.5. LES MECANISMES DE MISE EN ŒUVRE DE SUIVI EVALUATION

► Mécanismes de mise en œuvre et de suivi évaluation du PLD

La mise en œuvre du PLD est porteuse d'un certain nombre de difficultés. En effet, des questions de diverses natures sont abordées ; des priorités sont définies et des choix opérés dans la programmation des actions. Toutefois, l'ampleur des besoins et des priorités devant la faiblesse des ressources propres de fonctionnement et d'investissement de la communauté rurale, constitue une contrainte majeure qui se dresse à sa mise en œuvre. Ainsi, la réalisation des actions déclinées dans le PLD nécessite des stratégies et des mécanismes pour se doter des instruments les plus pertinents de mise en œuvre et de suivi évaluation. Ces mécanismes sont d'autant plus importants que le développement local nécessite une forte adhésion de l'ensemble des parties prenantes à la programmation annuelle des réalisations, à la mobilisation optimale des ressources locales, à la recherche de ressources additionnelles, au suivi et à l'évaluation des plans d'actions.

► La programmation annuelle des activités

Il s'agit de l'exercice d'élaboration du Plan Annuel d'Investissement (PAI). Elle permet de déterminer, en partant des priorités préalablement identifiées dans le PLD, mais aussi de la situation du moment, les questions qu'on peut mieux faire avancer durant la période qui s'ouvre et les leviers à actionner. L'ensemble des actions et investissements prévus dans la CR au cours d'une année doivent être nécessairement prévus dans le PAI en vue de faire de la CR la nécessaire porte d'entrée des interventions des Partenaires Techniques et Financiers (PTF). Cette option doit être sous tendue par l'appui budgétaire direct comme modalité d'intervention des PTF en vue de permettre à la CR d'exercer convenablement sa prérogative de maîtrise d'ouvrage locale.

► Le renforcement de capacités des acteurs locaux

Ce renforcement de capacités sera porté par un document annexe du PLD : le Plan de communication et de formation. Il vise la formation de citoyens responsables et conscients de leurs devoirs et rôles à jouer dans l'atteinte d'un développement harmonieux de leur localité. Il s'agira de renforcer les capacités :

- des élus dans leurs rôles et responsabilités de pilotage du développement de la CR : exercice de leurs compétences dévolues par le Code des Collectivités, programmation des investissements et des actions, maîtrise d'ouvrage des réalisations, suivi évaluation des actions, etc.
- des autres acteurs locaux dans le double objectif d'une part d'accroître leur technicité et leurs capacités pour qu'ils soient suffisamment outillés afin de pouvoir participer activement au processus de développement de la CR ;

► Le renforcement de la participation citoyenne et de la mobilisation des acteurs locaux

La mise en œuvre du PLD nécessite forcément une mobilisation de toutes les forces vives de la collectivité. C'est pourquoi, il devient primordial d'organiser et d'institutionnaliser la concertation des différentes catégories d'acteurs qui font ce territoire. Ils permettront d'échanger et de se partager l'ensemble des responsabilités concernant la conduite du PLD

jusqu'y compris la prise des décisions majeures et la gestion des ressources. Cela nous semble capital pour une meilleure appropriation des choix et des réalisations effectuées.

En tout état de cause, l'institution communautaire devra être représentée au sein de cet espace de dialogue pour lui permettre de jouer pleinement son rôle de superviseur du programme. Par ailleurs, le renforcement de la mobilisation sociale va s'appuyer sur un Plan de communication qui sera articulé autour de l'impérieuse nécessité d'une très bonne communication entre les décideurs locaux et les populations locales. La mise en œuvre de ce plan de communication va s'appuyer principalement sur les dispositifs et canaux locaux de communication, en particulier les radios communautaires, les réseaux sociaux de solidarité, les organisations communautaires de base, etc.

► **La mobilisation des ressources financières**

En vue de mobiliser les ressources locales de manière optimale, le conseil rural va activer trois principaux leviers :

- l'identification de l'ensemble des sources de recettes fiscales ;
- l'élargissement de l'assiette fiscale
- le recouvrement des recettes budgétaires ;

Les ressources externes seront mobilisées à travers la combinaison de quatre principales modalités :

- la mise en ligne d'une version résumée du PLD dans les portails du PNDL et des sites de développement local et de décentralisation ;
- l'organisation d'un forum des bailleurs dans la CR ;
- des missions de prospection de partenaires financiers extérieurs dans le cadre de la coopération décentralisée ;
- le plaidoyer des conseillers ruraux lors de rencontres locales, régionales et nationales pour un afflux des investissements de l'Etat ou des PTF dans la CR.

► **Le suivi évaluation du PLD**

Le pilotage du développement local nécessite la mise en place d'outils adaptés de suivi évaluation. Dans cette perspective, il s'agira de mettre en place les instruments et outils suivants :

- un tableau de bord de suivi annuel du PLD qui s'inspire de la méthodologie de la Gestion Axée sur les Résultats (GAR) ;
- le bilan annuel du PLD qui consistera à organiser des ateliers d'autoévaluation participatifs du PAI dans chaque zone et d'un atelier communautaire ;
- l'évaluation à mi-parcours du bilan à la fin de l'année 2013, après trois années de mise en œuvre du PLD ;
- l'évaluation finale du PLD en 2016.